

Terre de CAMARGUE
Aigues-Mortes • Le Grau-du-Roi • Saint-Laurent-d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



01

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et les compétences
La démocratie intercommunale

p. 4
p. 5-6

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

Les ressources humaines
Les finances
La commande publique
La communication
L'informatique

p. 7
p. 8-9
p. 9
p. 10-11
p. 12

03

FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES

Petites villes de demain (PVD)
Des mission au cœur du quotidien des habitants

p. 13
p. 14-15

04

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE L'EMPLOI ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'emploi
Le développement économique
Le tourisme
Les ports maritimes de plaisance
Habitat

p. 16-18
p. 19-20
p. 21
p. 22-23
p. 23-24

05

L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Climat, air, énergie territorial (PCAET)
La gestion des déchets
Marché de collecte
Prévention et sensibilisation, Budget
Organisation du service

p. 25-26
p. 27-89
p. 29
p. 30
p. 31

06

LA GESTION DE L'EAU

L'alimentation en eau potable
L'assainissement des eaux usées
La distribution d'eau brute
La gestion des eaux pluviales
La GEMAPI
Entente du Golfe d'Aigues-Mortes

p. 32
p. 33
p. 33
p. 33
p. 34
p. 35-36

07

LE CADRE DE VIE

La culture
La restauration collective
Les équipements sportifs

p. 37-38
p. 39-40
p. 41-43

NOS PARTENAIRES

C'est avec fierté, et avec la volonté de poursuivre une action engagée de longue date, que je vous présente le rapport d'activité 2025 de Terre de Camargue.

Ce document retrace le travail accompli tout au long de l'année par les services et les élus de notre Communauté de communes, dans un contexte marqué par le renouvellement des équipes municipales et communautaires au printemps 2026.

Ces réalisations ont été conduites sous la présidence du Docteur Robert Crauste, aux côtés duquel j'ai eu l'honneur de siéger comme premier vice-président, et que je remercie chaleureusement, comme l'ensemble des élus du mandat, pour leur investissement au service de nos trois communes.

2025 aura été une année dense et structurante. L'adoption de notre premier Programme Local de l'Habitat et la signature du Pacte territorial France Rénov' donnent désormais un cadre pour répondre aux besoins de logement du territoire. Le programme Petites Villes de Demain a franchi une étape décisive, avec 73 % des actions matures engagées ou terminées. La nouvelle navette urbaine du Grau-du-Roi a séduit plus de 9 000 usagers, nos médiathèques ont rassemblé plus de 3 800 adhérents et notre service Emploi a enregistré près de 1 000 visites.

La collectivité a enfin modernisé ses équipements sportifs, avec la rénovation du stade Maurice Fontaine à Aigues-Mortes.

La gestion de l'eau, socle historique de notre intercommunalité fondée voici plus de soixante-dix ans, demeure au cœur de notre action : elle représente près de 31 % du budget, soit 12,7 millions d'euros. En 2025, 8 millions d'euros de travaux ont été engagés sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, le rendement du réseau a atteint 87,7 % et une nouvelle délégation de service public est venue sécuriser durablement ce service essentiel.

La compétence GEMAPI protège un territoire exposé aux inondations et à la submersion marine.

La prévention et la valorisation des déchets ont connu une année déterminante. Avec l'adoption, en décembre, de notre Programme Local de Prévention des Déchets, la collectivité s'est fixé un cap clair : réduire de 15 % la production d'ordures d'ici 2031.

Le développement du compostage de proximité et l'attribution d'un nouveau marché de collecte traduisent notre engagement pour un service maîtrisé et respectueux de l'environnement.

Ces réalisations, comme les nombreuses autres présentées dans ce rapport, sont le fruit d'un travail collectif porté par des services mobilisés et des élus engagés. Avec mes collègues maires d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, nous portons désormais l'ambition de prolonger cet engagement au bénéfice de tous les habitants de Terre de Camargue. Je remercie l'ensemble des élus, des agents et des partenaires qui donnent vie à ces projets et améliorent le quotidien de notre territoire.

Thierry FÉLINE

Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

ÉDITO



Avec mes collègues maires d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi, récemment installés à la tête de leurs communes, nous portons désormais ensemble l'ambition de poursuivre cette dynamique au bénéfice des habitants de Terre de Camargue.



LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES

Le territoire

70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2^{de} guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

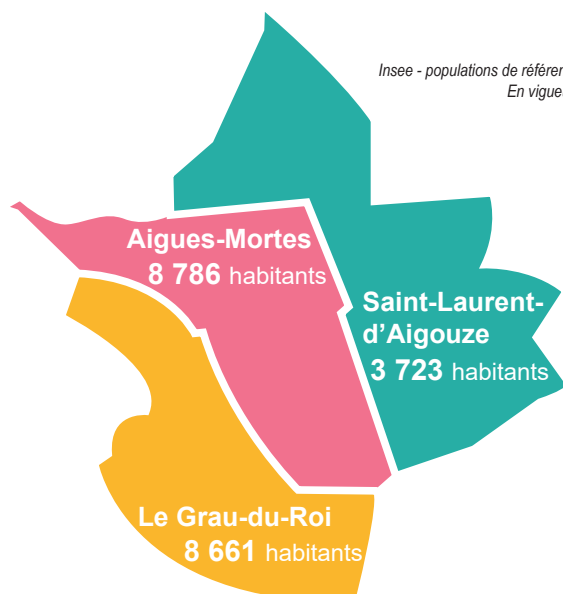
Terre de Camargue devient une communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi et Saint-Laurent-d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14^e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14^e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la tour Carbonnière à Saint-Laurent-d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau-du-Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.

* Compétences en vigueur au 30/09/2019

Insee - populations de référence millésimées 2023
En vigueur au 1^{er} janvier 2026



Les compétences*

Des compétences obligatoires

- L'aménagement de l'espace : SCOT,
- Le développement économique : zones d'activités, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire et promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme,
- La collecte et traitement des déchets ménagers,
- L'eau potable et l'assainissement des eaux usées,
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- Les aires d'accueil des gens du voyage.

Des compétences facultatives

- La protection et mise en valeur de l'environnement,
- La politique du logement et du cadre de vie,
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,
- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1^{er} et 2^e degré,
- La restauration collective,
- Les eaux pluviales urbaines,
- La gestion du réseau d'eau brute.

Chiffres-clés 2025

3 communes
201 km² de superficie
21 170 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14^e Grand Site de France
32 élus communautaires
178 agents communautaires
41,6 millions d'€ de budget réalisé

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chiffres de population publiés par l'INSEE ne correspondent pas à la population actuelle mais à une population dite « de référence ». Ces données sont collectées chaque année par enquête de recensement, puis moyennées sur cinq ans pour garantir leur fiabilité statistique. Ainsi, les chiffres en vigueur au 1^{er} janvier 2026 sont issus des recensements réalisés entre 2018 et 2022, publiés sous le millésime 2023. Un décalage volontaire, qui assure la solidité et la comparabilité des données dans le temps.



LA DÉMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Lors des élections municipales et intercommunales en mars et juin 2020, les citoyens ont désigné une équipe pour conduire la Communauté de communes Terre de Camargue. Celle-ci fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un conseil communautaire, qui prend les décisions et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition.



Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



Le conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le président et le bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.



Le bureau communautaire

Il est composé du président et de 9 vice-présidents délégués.
Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du conseil.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.
Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2025

32 conseillers communautaires
(dont 9 vice-présidents)

- **13** élus d'Aigues-Mortes
- **13** élus du Grau-du-Roi
- **6** élus de Saint-Laurent-d'Aigouze

18 commissions thématiques

6 réunions du bureau

6 réunions du conseil

201 délibérations et **44** décisions

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Robert CRAUSTE
Président
délégué à la culture et
à l'éducation
Maire du Grau-du-Roi



Thierry FÉLINE
1^{er} vice-président
délégué au développement
économique, ports maritimes de
plaisance, emploi et tourisme
Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze



Pierre MAUMÉJEAN
2^e vice-président
délégué à la
communication
et au protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Olivier PÉNIN
3^e vice-président
délégué au
développement durable
et à la gestion des déchets
Le Grau-du-Roi



Jean-Paul CUBILIER
4^e vice-président
délégué à la
restauration collective
Saint-Laurent-d'Aigouze



Arnaud FOUREL
5^e vice-président
délégué à l'hydraulique,
technique et numérique
Aigues-Mortes



Claude BERNARD
6^e vice-président
délégué aux finances
et marchés publics
Le Grau-du-Roi



Florent MARTINEZ
7^e vice-président
délégué aux
ressources humaines
Saint-Laurent-d'Aigouze



Gilles TRAULLET
8^e vice-président
délégué aux équipements
sportifs et aux loisirs
Aigues-Mortes



Régis VIANET
9^e vice-président
délégué aux politiques
environnementales
Aigues-Mortes

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Alain BAILLIEU
Aigues-Mortes



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



**Pascale
BOUILLEVAUX-BREARD**
Le Grau-du-Roi



**Jean-Claude
CAMPOS**
Aigues-Mortes



**Maguelone
CHAREYRE**
Aigues-Mortes



Charly CRESPE
Le Grau-du-Roi



**Michel
de NAYS CANDAU**
Le Grau-du-Roi



Christine DUCHANGE
Aigues-Mortes



Françoise DUGARET
Le Grau-du-Roi



Arlette FOURNIER
Saint-Laurent-d'Aigouze



**Nathalie
GROS-CHAREYRE**
Le Grau-du-Roi



Françoise LAUTREC
Le Grau-du-Roi



**Marie-Pierre
LAVERGNE-ALBARIC**
Saint-Laurent-d'Aigouze



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



**Laure
PERRIGAULT-LAUNAY**
Saint-Laurent-d'Aigouze



Corinne PIMIENTO
Le Grau-du-Roi



Maryline POUGENC
Aigues-Mortes



**Josiane
ROSIER-DUFOND**
Aigues-Mortes



Lucien TOPIE
Le Grau-du-Roi



Patricia VAN DER LINDE
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau-du-Roi

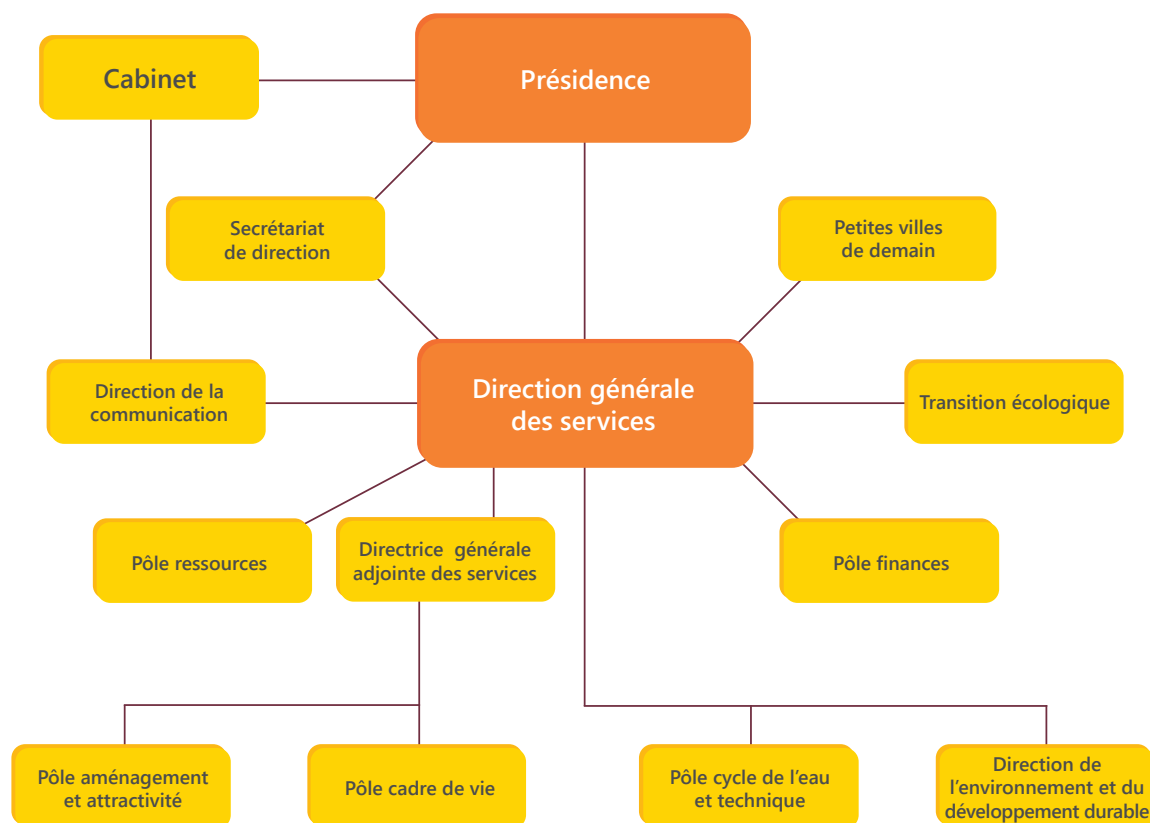


Chantal VILLANUEVA
Le Grau-du-Roi



LES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer les missions intercommunales, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 158 agents permanents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la communauté de communes.



Chiffres-clés 2025

158 agents permanents

- **155** titulaires
13 catégorie A
17 catégorie B
125 catégorie C
- **23** contractuels
dont 3 en CDI

192,5 jours de formation

48 jours de formation
hygiène et sécurité

3 séances du comité
technique (CST)

LES FINANCES

Les données financières sont établies tous budgets confondus. Elles intègrent le budget principal ainsi que les budgets annexes de l'eau potable, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des ports maritimes de plaisance et du transport.

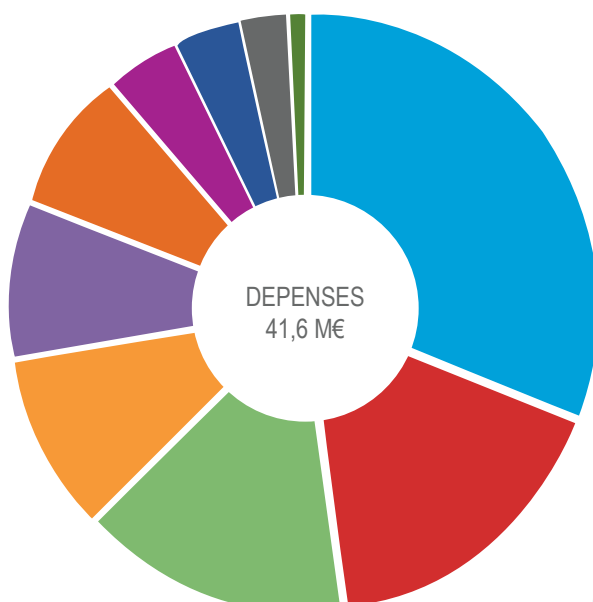
Les faits marquants de l'exercice 2025

- Une épargne brute de 4,8 millions d'euros,
- Une épargne nette de 4,2 millions d'euros,
- Un résultat de 3,1 millions d'euros,
- L'absence de hausse des taux des impôts directs locaux,
- Des emprunts pour un montant de 4,7 millions d'euros destinés à financer les travaux aux réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif,
- La création du budget annexe « transport » en lien avec la mise en service d'une navette urbaine sur le territoire de la commune du Grau-du-Roi.

Les dépenses 2025

41,6 millions d'euros de dépenses totales :

- 28,4 millions d'euros en fonctionnement
- 13,2 millions d'euros en investissement
(Tous budgets confondus : principal et annexes)



ÉCONOMIE ET EMPLOI
(PORTS ET TOURISME) : 1,4 M€

SPORT : 3,9 M€

SERVICES GÉNÉRAUX : 4,2 M€

REVERSEMENT
AUX COMMUNES
ET À L'ÉTAT
(fonds de solidarité) : 7 M€

REMBOURSEMENT
DETTE : 0,9 M€

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE
TERRITORIAL : 0,2 M€

GESTION DES
DÉCHETS : 6,7 M€

CULTURE : 1,6 M€

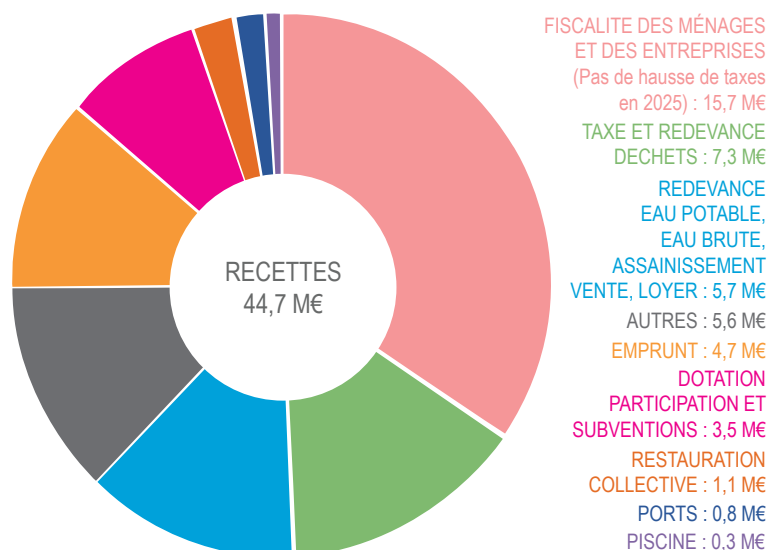
RESTAURATION
COLLECTIVE : 3 M€

GESTION DE L'EAU
eau potable, assainissement,
eaux pluviales, eau brute, GEMAPI
(soit 9,3 M€ de travaux réalisés) : 12,7 M€

Les recettes 2025

44,7 millions d'euros
de recettes totales :

- 33,2 millions d'euros en fonctionnement
- 11,5 millions d'euros en investissement
(Tous budgets confondus : principal et annexes)



La dette 2025

Stock de dette au 01/01/2025 :	7,5 M€
Remboursement du capital :	0,6 M€
Emprunt (budget annexe eau : 2,4 M€ et assainissement : 2,3 M€)	4,7 M€
Stock de dette au 31/12/2025 :	11,6 M€

Ratio de désendettement : 2,4 années

Le ratio de désendettement représente le nombre d'années nécessaires au remboursement intégral de la dette si l'ensemble de l'épargne brute y était consacré. Le seuil d'alerte généralement admis est fixé à 10 années.

LA COMMANDE PUBLIQUE

L'année 2025 s'est caractérisée par un niveau d'activité particulièrement soutenu, marqué par la conduite de procédures structurantes à forts enjeux techniques et financiers.

Faits marquants

- Lancement de la procédure de délégation de service public pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement (durée : 12 ans et 6 mois),
- Attribution du marché de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés,
- Rénovation de la structure béton des gradins et de la couverture de la tribune du stade Maurice-Fontaine à Aigues-Mortes,
- Transformation du terrain engazonné en terrain synthétique (annexe 1 stade Maurice-Fontaine à Aigues-Mortes),
- Rénovation des piliers et des bassins du centre nautique Aqua Camargue au Grau-du-Roi,
- Mise en place d'une navette de transport électrique sur la commune du Grau-du-Roi dans le cadre du marché de transport collectif local.

Des achats responsables et engagés

La collectivité intègre pleinement les enjeux environnementaux et sociaux dans ses achats publics.

- Prise en compte des critères environnementaux dans la sélection des offres et l'exécution des marchés,
- Intégration de clauses sociales favorisant l'insertion professionnelle.

* - 43 MAPA - 4 consultations
- 4 marchés infructueux - 2 déclarations sans suite
- 4 appels d'offres ouverts - 1 DSP

Chiffres-clés 2025

51 procédures engagées *
2 autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public
48 entreprises attributaires
38 avenants
22,9 M€ HT de marchés attribués
93 600 € TTC de redevance annuelle au titre des AOT

LA COMMUNICATION

Parmi les temps forts de cette année dense, deux chantiers importants auront été menés à bien : la conception d'une nouvelle identité visuelle, dont le déploiement reste à venir, et la refonte complète du site internet, conduite en sept mois dans le cadre d'une démarche collaborative avec l'ensemble des services.

Tout au long de l'année, le service communication a accompagné les autres services dans la production de leurs supports et la valorisation de leurs actions, que ce soit sur le terrain ou via des supports imprimés et numériques. Il a également assuré le suivi des relations presse auprès des médias locaux, régionaux et nationaux, ainsi que l'appui aux élus. L'agenda des médiathèques en Terre de Camargue a été relooké et un petit dernier est né : l'agenda de l'environnement. Le magazine « Ensemble en Terre de Camargue » a été diffusé auprès de l'ensemble des habitants du territoire via un nouveau distributeur. Enfin, le service a conduit plusieurs consultations : impression, covering, identité visuelle, site internet, prestations graphiques, distribution du magazine, etc.

Principales publications

Le service communication a conçu de nombreux supports destinés à informer les habitants et à promouvoir les actions communautaires.

- **Supports d'information et de promotion** : flyers, affiches, dépliants, marque-pages, l'agenda des médiathèques en Terre de Camargue et celui de l'environnement, destinés à promouvoir les animations, les services et les actions de l'EPCI**
- **Supports numériques** : déclinaisons digitales des campagnes de communication via le site internet, les réseaux sociaux et différents supports numériques d'information,
- **Campagnes thématiques** : conception des supports de communication pour le réseau des médiathèques, la piscine, le service emploi, l'habitat, l'environnement, le Plan climat et les autres politiques publiques portées par l'EPCI** ,
- **Supports événementiels** : programmes, invitations, « Save the date », kakémonos ainsi que les supports dédiés aux inaugurations, salons, forums et manifestations organisés sur le territoire,
- **Documents institutionnels et administratifs** : cartes de visite, signalétiques, documents administratifs, etc.

Événements et relation presse

- **3 stands d'information** lors des fêtes et forums des associations des trois communes.
- **Plus de 10 inaugurations et réceptions officielles** : halte vélo de Port Camargue, pistes cyclables et navette du Grau-du-Roi, réouverture de la Via Rhôna, Un livre à la plage, Fête du Port, partenariat UMIH, Rencontres du développement économique, comité de suivi du Plan climat, etc.



- **Une dizaine d'événements grand public coorganisés** : Salon international de l'agriculture à Paris et sa soirée Camargue sur le Rosa Bonheur, Forum littoral de l'emploi saisonnier, Fête du Port, actions environnementales, emploi et Plan climat.
- **Près de 60 communiqués et/ou dossiers de presse.**

** établissement
public de
coopération
intercommunale



Un nouveau site internet au service des usagers

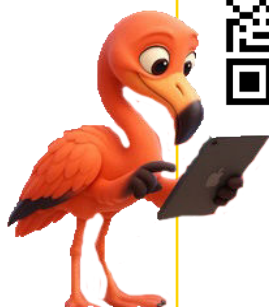
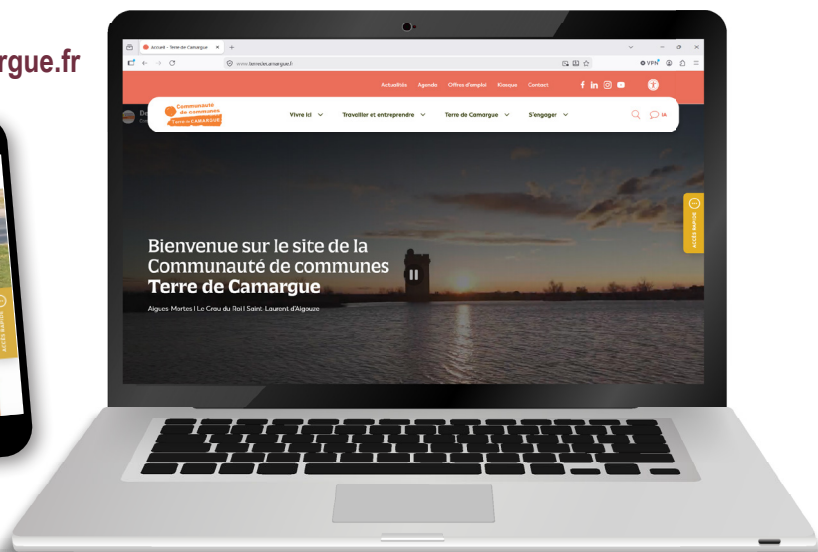
Après plus de dix ans de bons et loyaux services, l'ancien site internet de la Communauté de communes Terre de Camargue était devenu obsolète, difficile à administrer et peu adapté aux nouveaux usages numériques.

En novembre 2025, Terre de Camargue a franchi une nouvelle étape avec la mise en ligne d'un site entièrement repensé, réalisé en sept mois en partenariat avec la société AD'ON, dans le cadre d'une démarche collaborative associant l'ensemble des services pour être au plus près des besoins du territoire. Structuré autour de quatre grandes rubriques - Vivre ici, Travailler et entreprendre, Terre de Camargue et S'engager - le nouveau site place résolument l'utilisateur au cœur de son parcours de navigation. Il facilite l'accès aux services du quotidien, valorise le territoire et l'institution et présente les projets qui façonnent l'avenir de la collectivité. Pensé pour répondre aux usages numériques actuels, le site bénéficie d'une conception responsive, garantissant une expérience de

navigation fluide et optimisée sur ordinateur, tablette et smartphone. Doté d'outils modernes (formulaires en ligne, foires aux questions, cartographies interactives, accès rapide aux démarches, actualités, agenda, kiosque des publications, revue de presse, etc.), il simplifie l'accès à l'information et aux services publics. Un assistant IA permet aux usagers de trouver facilement l'information, d'obtenir des réponses synthétiques et d'être orientés vers des contenus vérifiés. Certaines rubriques, à caractère fonctionnel, peuvent désormais être alimentées directement par les services concernés (documents officiels ou mise à jour des points de collecte des déchets), gagnant ainsi en réactivité.

Plus moderne, plus accessible, évolutif et conçu pour gagner en souplesse administrative, ce nouveau site constitue un des outils essentiels de la relation entre la collectivité, les habitants et les acteurs du territoire.

Visiter le site : www.terredecamargue.fr



Supports et canaux de communication

- Magazine Ensemble en Terre de Camargue (12 500 ex.)
- Rapport annuel d'activité
- Refonte du site internet (**novembre 2025**)
- Nouvelle identité visuelle (mai 2025), à déployer
- Facebook : 8 615 abonnés* (**+18,6 %**)
- Instagram : 1 150 abonnés* (**+15 %**)
- LinkedIn : 817 abonnés* (**création en février 2025**)
- Chaîne YouTube, **créée en juillet 2025**

* au 31
décembre
2025

L'intelligence artificielle : une appropriation progressive au sein de Terre de Camargue

Dans un contexte de transformation numérique accélérée, la collectivité s'engage dans une réflexion active autour des usages de l'intelligence artificielle (IA).

Le service informatique a initié cette démarche en s'appuyant sur une montée en compétences de ses équipes, à travers une formation suivie auprès du CNFPT et des webinaires, animés par des experts du domaine. Cette première étape a permis de mieux appréhender les enjeux, les opportunités et les limites liés à l'usage de l'IA dans les organisations publiques.

Dans la continuité, un état des lieux des pratiques a été réalisé auprès des agents. Il en ressort que l'IA est déjà utilisée de manière croissante, mais sans cadre formalisé. Les usages identifiés concernent principalement :

- le résumé de documents volumineux,
- l'aide à la rédaction de contenus.

Ces pratiques, bien que pertinentes, restent aujourd'hui hétérogènes et parfois insuffisamment

maîtrisées, notamment au regard des enjeux de sécurité et de protection des données.

Afin d'accompagner cette évolution, le service informatique a organisé une présentation en CODIR (comité de direction) élargi aux chefs de service. Cette intervention avait un double objectif :

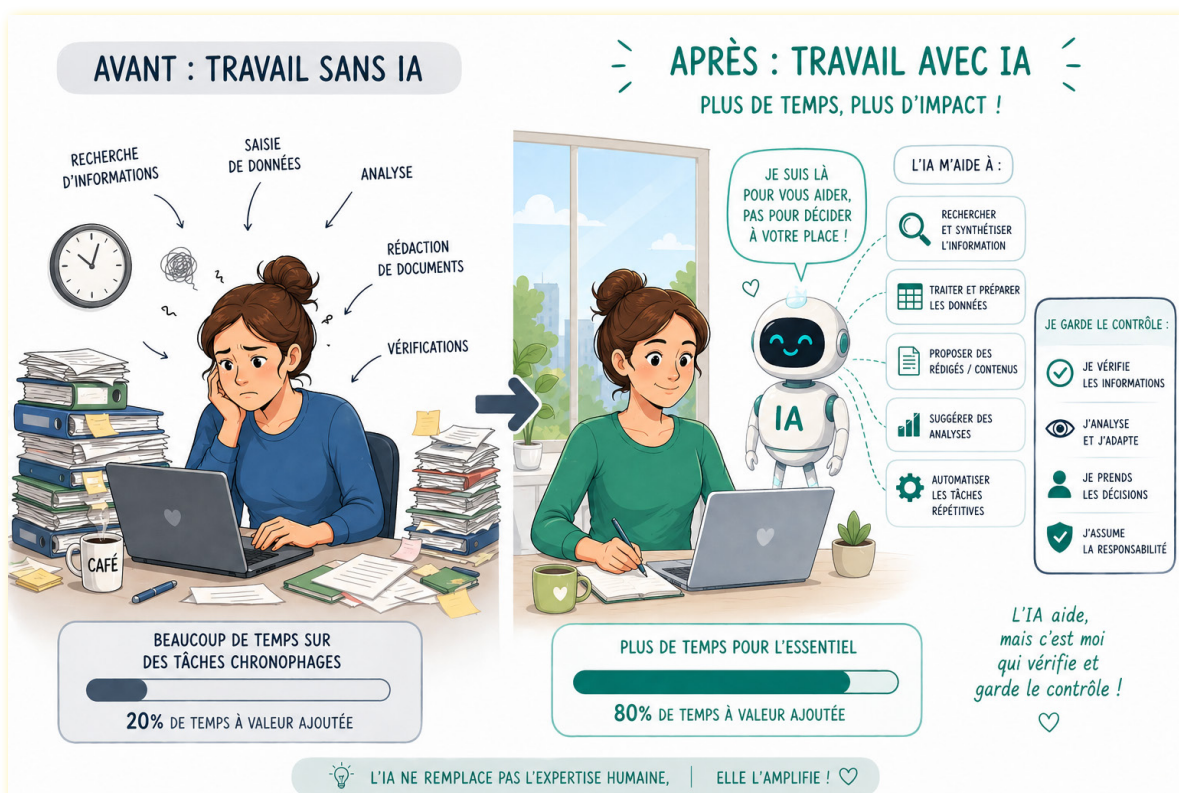
- faire découvrir différents outils d'IA,
- sensibiliser aux bonnes pratiques d'utilisation.

Une attention particulière a été portée à la protection des données sensibles, en rappelant les obligations liées au RGPD.

Des démonstrations ont ensuite été proposées à plusieurs services, mettant en avant des solutions développées par des éditeurs français.

L'appropriation de ces outils par les agents s'inscrit désormais dans une dynamique progressive. Elle devrait se poursuivre dans les mois et les années à venir, avec pour objectif de concilier gain d'efficacité, qualité du service rendu et maîtrise des risques.

L'intelligence artificielle ne remplace pas l'expertise humaine : elle constitue un appui au quotidien, au service des agents, qui conservent pleinement leur rôle d'analyse, de vérification et de décision.



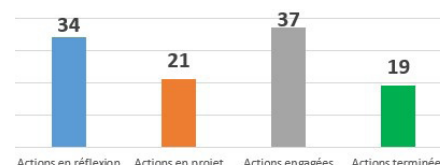
PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) Des actions concrètes pour la qualité de vie des habitants et l'attractivité des centres-villes



Engagées conjointement depuis 2021 dans le programme Petites Villes de Demain, la Communauté de communes Terre de Camargue et les villes d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi poursuivent la mise en œuvre opérationnelle des actions inscrites dans la convention cadre et dans la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire signées fin 2024.

Les plans d'action pluriannuels définis par les élus s'organisent en 4 grandes orientations stratégiques, regroupant les différentes thématiques : habitat, commerce, artisanat, emploi, mobilités, équipements et services, espaces publics et patrimoine.

A fin 2025, ils recensent 111 actions, menées par les communes ou par la Communauté de communes, visant à renforcer les fonctions de centralité et à redynamiser les centres-villes d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi au bénéfice de la qualité de vie des habitants.



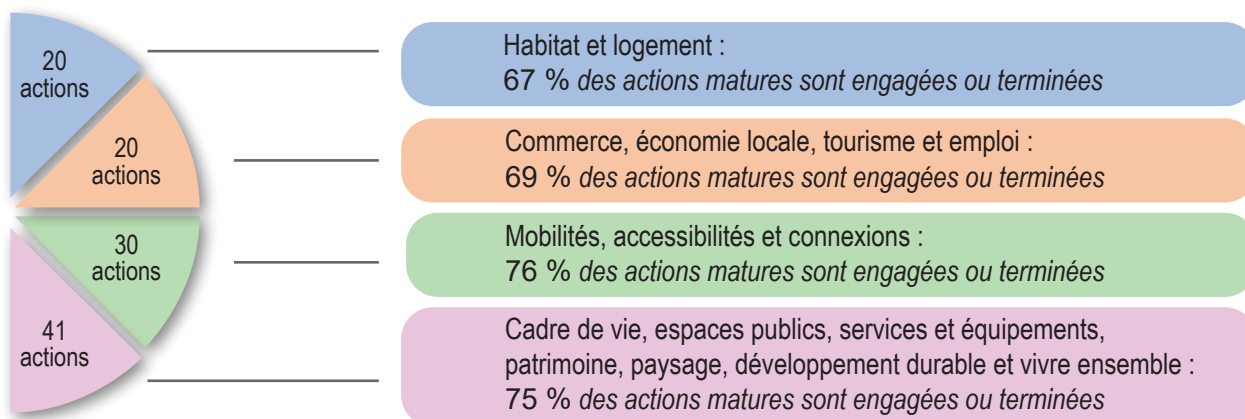
73% des actions matures sont engagées ou terminées.

Certaines des actions portées directement par la Communauté de communes ont été finalisées en 2025 : mise en service de la navette urbaine au Grau-du-Roi, réfection de la tribune et création de la pelouse synthétique du stade d'Aigues-Mortes, réaménagement du restaurant scolaire Le Repausset Levant, aménagement d'une halte vélo sur le port de plaisance intercommunal, étude sur le logement des travailleurs saisonniers.

Des soutiens financiers et des outils dédiés

Les partenaires du programme Petites Villes de Demain apportent un soutien à la mise en œuvre des actions, via des financements en ingénierie et en investissement. L'Opération de Revitalisation du Territoire permet également aux habitants, acteurs locaux et collectivités de bénéficier d'outils et de leviers juridiques facilitant la concrétisation de leurs projets. Ces dispositifs renforcent les moyens d'intervention sur le terrain et accélèrent la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées.

A noter : la création en 2025 de rubriques Petites Villes de Demain sur les sites Internet des communes et de la Communauté de communes.



Une gouvernance active

Le Comité de Pilotage Petites Villes de Demain / Opération de Revitalisation du Territoire s'est réuni en janvier et en décembre 2025. Les élus locaux, les partenaires signataires (État, Région Occitanie, Département du Gard, PETR Vidourle Camargue, Établissement Public Foncier d'Occitanie, Banque des Territoires) et les partenaires associés (Cerema, Syndicat Mixte de la Camargue gardoise, CAUE, Agence d'urbanisme, CCI, CMA) ont fait le point sur l'état d'avancement du programme, validé le bilan annuel de l'Opération de Revitalisation du Territoire et procédé à l'actualisation des plans d'action.

La mise en œuvre opérationnelle des conventions continuera en 2026, selon les priorités fixées par les exécutifs des communes et de la Communauté de communes.

Des missions au cœur du quotidien des habitants

1 La gestion de l'eau

- > L'alimentation en eau potable
- > L'assainissement des eaux usées
- > La collecte des eaux pluviales urbaines
- > La défense contre l'incendie
- > La distribution d'eau brute
- > La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

8 La restauration collective

- > Une cuisine centrale
- > 7 restaurants scolaires jusqu'au 4 juillet 2025 puis 6 à la rentrée 2025

2 Le développement économique et l'emploi

- > 4 zones d'activités économiques
- > La politique locale du commerce
- > Un service Emploi
- > 2 ports de plaisance maritime à Aigues-Mortes et au Grau-du-Roi
- > La promotion du tourisme et l'office de tourisme intercommunal à Saint-Laurent-d'Aigouze

3 La culture

- > Un réseau de 3 médiathèques et une médiathèque éphémère à la plage

4 L'aménagement du territoire

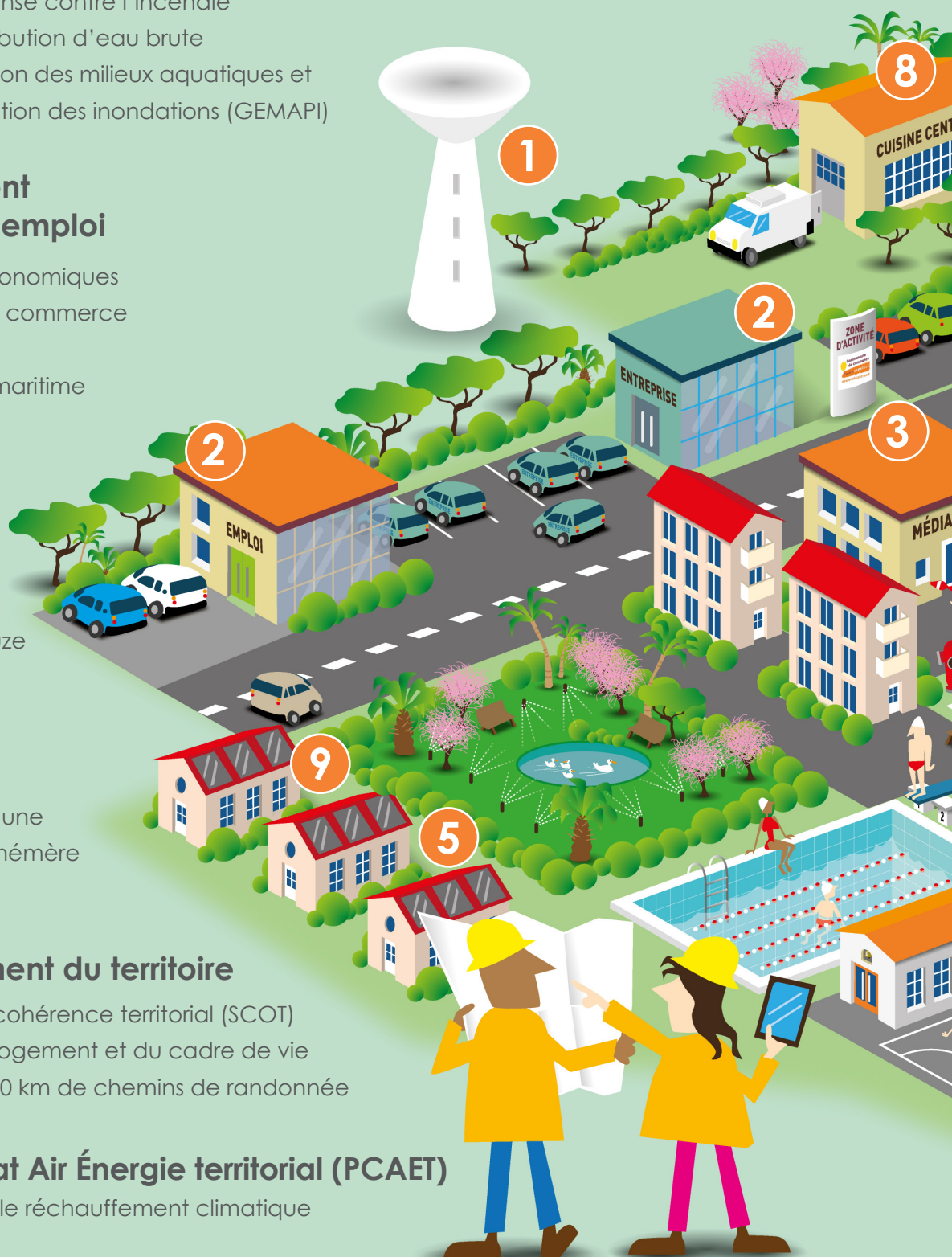
- > Le schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- > La politique du logement et du cadre de vie
- > Un réseau de 130 km de chemins de randonnée

5 Le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET)

- > La lutte contre le réchauffement climatique

9 Petites villes de demain (PVD)

- > La qualité de vie des habitants et l'attractivité des centres-villes





> Une économie
et des emplois
diversifiés



L'EMPLOI

Terre de Camargue mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Relais de proximité, complémentaire à France Travail et dotée d'un fort réseau partenarial, elle accompagne demandeurs d'emploi et entreprises dans leurs diverses démarches.

Service Emploi : une réponse de terrain pour l'emploi, la saison et l'insertion (3 leviers pour booster l'accès à l'emploi local).

L'emploi, un service de proximité labellisé SPRO*

Accueil, information et orientation

- 985 visites en 2025

Information, consultation des offres d'emploi, accompagnement à la rédaction de CV, espace multimédia, démarches France Travail, mise en relation avec les entreprises, information de 1^{er} niveau sur l'emploi, les métiers et la formation à travers une offre de services diversifiée.

Détail des accompagnements

+ de 373 visites ont été consacrées à des démarches administratives liées à l'emploi, 470 visites ont eu pour objet la recherche d'emploi, grâce à l'utilisation de l'espace multimédia, aux accompagnements TRE (Techniques de Recherche d'Emploi), aux consultations d'offres ainsi qu'aux rendez-vous avec les référents de parcours.

- 142 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé pour la rédaction ou la mise à jour de leur CV. Les publics sont composés de 46 % de femmes et de 54 % d'hommes.

Côté employeurs

Poursuite de l'accompagnement des employeurs opéré par la chargée de relation aux entreprises du service : 78 offres d'emploi collectées (hors forum de l'emploi et job's dating) pour un total de 122 postes.

Jeunes accompagnés

- Par la Mission Locale jeunes Petite Camargue Une antenne de la MLJ est installée dans les locaux du Service Emploi pour accompagner les

jeunes de moins de 26 ans sur le territoire.

639 RDV ont été réalisés dans les locaux par la MLJ en 2025.

- Par France Travail Vauvert

Un conseiller de France Travail dédié à l'accompagnement des jeunes dans le cadre du dispositif « Contrat d'Engagement Jeunes » (CEJ) a effectué 15 permanences dans les locaux du PES pour 39 RDV.

Participation au salon TAF de Nîmes dans l'espace SPRO*

Le 19/03/2025, valorisation des offres d'emploi saisonnières du territoire. 50 CV ont été recueillis puis transmis aux employeurs.



* Service Public
Régional de
l'Orientation



Ateliers et coaching emploi

Programmation tout au long de l'année d'ateliers gratuits pour répondre aux besoins des publics animés en interne/avec partenaires ou avec prestataires. 15 ateliers en 2025 pour 77 demandeurs d'emploi : atelier CV, informatique niveau 1, coaching emploi, simulation d'entretiens d'embauche, profils de compétences FT, addictologie, préparation FLES, gestion budget, etc.

Insertion professionnelle

• Accompagnement renforcé

63 personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle dans le cadre du dispositif emploi insertion, action « Référent de parcours », cofinancée par le fonds social européen via le Département du Gard.

17 sorties positives toutes en CDI/CDD de + 6 mois.

• Chantiers d'insertion

2 chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois encadrés par l'association « Le passe muraille » : 24 personnes recrutées en CDD d'insertion et accompagnées par une conseillère en insertion professionnelle.



Des partenariats renforcés

> Avec France Travail

Dans le cadre de la loi pour le plein emploi, une convention a été signée avec France Travail, renforçant une collaboration active : travail en lien étroit avec les conseillers, participation croisée aux actions locales, interventions régulières dans nos locaux, et accompagnement de publics spécifiques (accompagnement global - jeunes en CEJ)

> Avec le département du Gard et son service territorial d'insertion, les CCAS, le centre médico-social pour l'insertion professionnelle.

> Avec la région Occitanie, la DREETS, la DDETS 30 et le réseau des maisons du travail saisonnier « Ma saison en Occitanie » pour l'emploi saisonnier et la formation,

> Avec divers partenaires : COMIDER, UDAF, Addiction France, Léolagrange, AFIG Sud, CFC, etc.

L'emploi sur les réseaux !



> Toutes nos offres d'emplois et toutes nos actions en faveur de l'emploi sont diffusées sur nos réseaux ; facebook, instagram et linkedin
> @emploienterredecamargue

FLASHEZ NOUS !



Scannez ce QR-code pour accéder à notre page linktr.ee/emploienterredecamargue, qui regroupe tous les liens utiles concernant emploi en Terre de Camargue.

Principales actions 2025

Cap sur la saison !

> **1 permanence du point emplois saisonniers (PES)**, ouverte 2 jours par semaine, en mairie du Grau-du-Roi, du 22 janvier au 15 mai, afin d'être au plus près des recruteurs et des candidats à la saison.

> **Le Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier**, coorganisé avec Pays de l'Or Agglomération et France Travail, s'est tenu au palais des congrès de la Grande Motte le 04 mars 2025 :

- 97 recruteurs dont 46 pour de Terre de Camargue (54 % exercent en secteur restauration),
 - 1 481 offres d'emploi dont 535 pour Terre de Camargue (213 en restauration)
 - 1064 visiteurs : 540 en 2024,
 - 724 entretiens ont pu être réalisés
- Recruteurs plutôt satisfaits des profils rencontrés. Les freins prioritaires restent la mobilité et le logement.

• **Diffusion numérique spécifique et massive des offres sur les réseaux sociaux après FLES :** Les saisonniers ont pu candidater à distance afin que leurs CV soient transmis aux recruteurs.

> Valorisation des offres d'emploi estivales sur le forum de Saint-Lary Soullans (Hautes-Pyrénées) le 2 octobre 2025 dans le cadre du réseau des MTS « Ma Saison en Occitanie ».

> **Un service ouvert en continu** de 7h30 à 17h en juillet et août pour faciliter les démarches des saisonniers.

Job datings

> Job'dating vendange. Organisé en partenariat avec l'ANEFA Gard et France Travail pour les Grands Domaines du Littoral sur exploitation de Jarras, le 8 juillet 2025 : 10 postes, 9 candidats dont 8 retenus.

> Job'dating Viltalliance : service à la personne
Organisé le 23 septembre 2025 : 4 candidats pour 9 postes

> Job'dating hôtellerie de plein air, Organisé par France Travail avec la participation du PES, le 04 février 2025 au camping de l'Espiguette au Grau-du-Roi : 10 employeurs, 120 postes et 150 candidats.

> Job dating Lidl, organisé le 16 juin 2025 dans locaux PES. 9 postes à pourvoir, 11 candidats reçus en entretien dont 4 ont été jugés intéressants.

Nouveauté 2025

Objectif job d'été : on vous accompagne !

Coorganisée avec FT et la MLJ dans le cadre du groupe de travail « emploi saisonnier » du CLPE, cette action favorise la mise en relation entre candidats et employeurs. Les conseillères accompagnent les candidats dans la préparation de leur candidature et valorisent leurs profils auprès des entreprises afin de répondre aux besoins de recrutement.

- 18 juin 2025 – Aigues-Mortes : 15 candidats reçus. Profils promus auprès de 35 entreprises. 4 candidats recrutés.
- 15 juillet 2025 – Le Grau-du-Roi : 9 candidats reçus. Profils promus auprès de 22 entreprises. 3 candidats recrutés.

Synthèse globale : 24 candidats accompagnés, 57 entreprises mobilisées, 7 recrutements réalisés.



Logement des saisonniers

> Étude sur le logement des saisonniers

Restitution de l'étude le 31 mars 2025.

Un plan d'actions en 5 axes pour 12 fiches :

- Accueil des saisonniers,
- Captation de lits dans le parc existant,
- Création de nouveaux lits,
- Animation de collectifs d'employeurs,
- Amélioration de la mobilité.

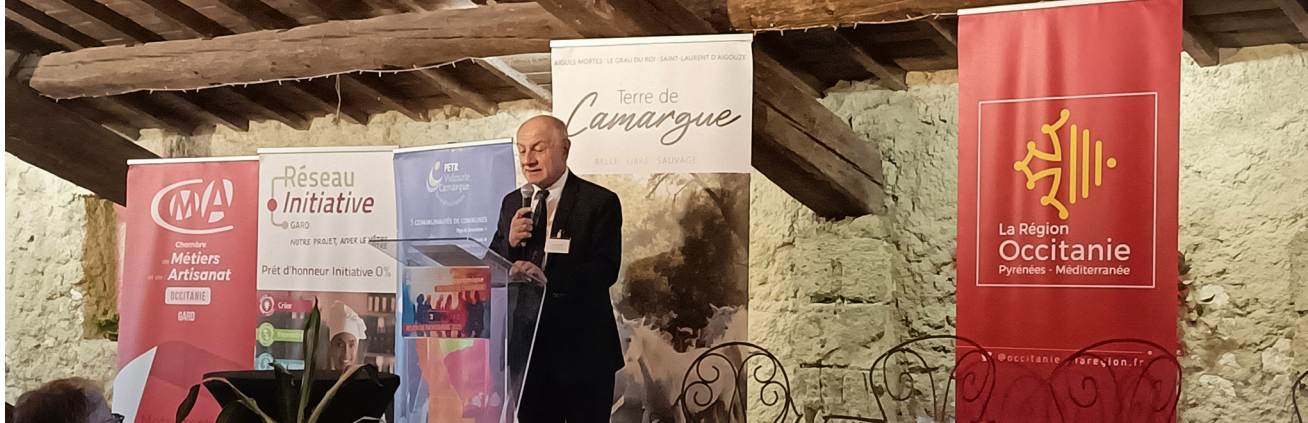
Pour rappel, deux études ont été menées en parallèle sur les territoires de Terre de Camargue et de Pays de l'Or.

> Partenariat avec Action Logement

- Information sur les dispositifs de sécurisation des locations,
- Des permanences mensuelles dans les locaux en avant saison et stand sur le FLES.



> Une économie
et des emplois
diversifiés



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Terre de Camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leurs projets de développement et valorise les actions qui contribuent au rayonnement du territoire.

Une dynamique structurante engagée en 2024, pleinement déployée en 2025

Dès 2024, Terre de Camargue a engagé une réorganisation ambitieuse de son service de développement économique afin de renforcer durablement son soutien à l'économie locale, une dynamique pleinement poursuivie en 2025. Intégré à la Direction Attractivité économique – Emploi, ce service bénéficie d'une approche renforcée et cohérente, favorisant une articulation étroite entre politiques économiques et actions en faveur de l'emploi. Cette évolution structurante s'est notamment traduite par le recrutement d'une cheffe de service, venant consolider le pilotage et amplifier l'impact des actions menées au service de l'attractivité et du développement du territoire

Au cœur du développement économique : expertise, écoute et action

Veille économique renforcée

Déjà engagé de longue date au sein des réseaux Hub' Entreprendre et AD'OCC, l'EPCI a complété en 2025 son réseau de partenaires stratégiques par l'adhésion à DEVECO (ANCT), outil dédié à la gestion des données entreprises.

Un accompagnement sur mesure

Terre de Camargue accompagne les entreprises et porteurs de projet à chaque étape de leur création et de leur développement, en proposant un appui global et personnalisé. Le service informe et oriente vers les dispositifs d'aides mobilisables (Pass régionaux, fonds européens LEADER, FEAMPA et FEDER, prêts à taux zéro) et assure un accompagnement opérationnel dans le montage des dossiers. Cette mission s'appuie sur un réseau de partenaires solides, notamment les chambres consulaires, Initiative Gard pour l'octroi de prêts à taux zéro, ainsi que le PETR Vidourle Camargue, garantissant une réponse coordonnée, efficace et adaptée aux besoins du territoire.

À l'écoute des professionnels

En avril 2025 lancement d'une enquête en ligne auprès des professionnels pour connaître leurs

besoins dans de nombreux domaines (informations, aides, emplois, logements...).

Des conventionnements importants

Terre de Camargue a structuré un partenariat étroit avec les chambres consulaires (CCI et CMA) afin de garantir un accompagnement de proximité aux entrepreneurs, artisans et porteurs de projet à chaque étape du développement de leur activité. Dans la continuité de cette dynamique, l'année 2025 marque un élargissement des coopérations avec la signature d'une convention avec la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'une convention de partenariat avec l'UMIH30, représentant les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

Inventaire des zones d'activités économiques (ZAE)

Confié à l'Agence d'Urbanisme, l'inventaire réglementaire des 13 secteurs référencés en zone UAE (ZAE et centres commerciaux) a été lancé en 2025. Il concerne 2 zones à Aigues-Mortes, 2 zones et 7 centres commerciaux à Le Grau-du-Roi, ainsi qu'une zone à Saint-Laurent-d'Aigouze. Son approbation est prévue en 2026, après consultation des entreprises.

Chiffres-clés 2025 : une dynamique confirmée

- **93 000 €** de prêts à taux zéro ont été accordés à 7 entreprises dans le cadre du dispositif Initiative Gard (+25 % par rapport à 2023), représentant 23 emplois créés ou maintenus. En détail > **Aigues-Mortes** : Restaurant Le Duende (8 000 €), Leona Institut et Massages (6 000 €), Restaurant L'Embrasse (10 000 € puis 5 000 €) - **Le Grau-du-Roi** : Agence Ohana (5 000 €), Neocyclo (4 000 €), A'greement (40 000 €) et **Saint-Laurent-d'Aigouze** : Boucherie Chez Michel (15 000 €).
- **21 578 €** attribués au titre du **programme européen FEAMPA** pour un projet porté par la SAS Pelissier Frezal (Le Grau-du-Roi) en 2025 : **15 328 €** de **fonds européen FEAMPA** complétés par **6 250 €** d'aides versés par **Terre de Camargue**
- **6 000 €** de subvention ont été attribués au salon des nautiques de Port Camargue

Principales actions 2025

La Camargue ambassadrice à Paris

Pour la 8^e année consécutive, Terre de Camargue s'est mobilisée aux côtés de l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue pour promouvoir le territoire au Salon International de l'Agriculture (22 février – 2 mars 2025) et lors de la soirée 100 % Camargue organisée le 26 février au Rosa Bonheur-sur-Seine. Vignerons, manadiers, producteurs, cuisiniers et offices de tourisme ont ainsi porté haut les couleurs de la Camargue. Le stand a offert une vitrine authentique du terroir, valorisant les produits emblématiques du territoire à travers dégustations et découvertes gastronomiques. Tout au long de l'événement, les trois offices de tourisme se sont relayés pour accueillir et informer les plus de 607 000 visiteurs venus découvrir la richesse du patrimoine naturel, culturel et gastronomique camarguais.

Animation des Zones d'Activité

Dans une logique de proximité renforcée avec les acteurs économiques, des rencontres ont été organisées au sein de chaque zone d'activité afin

d'échanger directement avec les professionnels et de recueillir leurs besoins. Trois « cafés des pros » (1 à Saint-Laurent-d'Aigouze et 2 au Grau-du-Roi) ainsi qu'un after-work à AM ont ainsi permis d'aller au plus près du terrain.

Ateliers ciblés pour les professionnels

À partir des thématiques issues de l'enquête entreprises, trois ateliers ont été proposés aux professionnels : l'accessibilité en entreprise (CCI et CCTC), l'accompagnement au numérique, ainsi que la prévention et l'accompagnement des entreprises en difficulté, ces deux derniers animés par la CMA.

2^{es} rencontres du développement économique

Terre de Camargue a organisé ses 2^{es} « Rencontres du développement économique » le 6 novembre à la Jasse du Daladel, à Saint-Laurent-d'Aigouze. Cet événement a réuni de nombreux entrepreneurs locaux ainsi que des partenaires institutionnels.

La matinée était consacrée à la thématique « Quelles communications pour permettre aux TPE, PME de réussir leurs mutations (sociales, environnementales, digitales...) » et s'est clôturée par une table ronde intitulée « Le faire ensemble et la communication entre pairs pour coopérer : EIT, réseaux d'entreprises, club d'entreprises ». L'après-midi a ensuite été dédié à des rendez-vous individuels entre les professionnels qui le souhaitent et les partenaires du développement économique.





> Une économie
et des emplois
diversifiés

6 769 visiteurs
sur le site internet
+ 811% par rapport
à 2024



LE TOURISME

Office de Tourisme

Un office de Tourisme au coeur de l'expérience Terre de Camargue

Idéalement situé sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, entre terre et mer, l'Office de Tourisme Intercommunal Terre de Camargue est la porte d'entrée du territoire. Il guide et inspire les visiteurs dès leur arrivée, en proposant une offre adaptée à tous les profils. Véritable vitrine de la destination, interface essentielle entre visiteurs et acteurs locaux, il contribue pleinement à l'attractivité et aux retombées économiques, en incarnant un tourisme authentique, durable et ancré dans l'art de vivre camarguais.

Bilan des contacts et de la fréquentation par canal

Type de contact	2024	2025
Accueil physique	487	1 117 (+130%)
Téléphone*	541	281
Courriels*	409	139
Connexions au site web	743	6 769 (+ 811%)
Total tous canaux	2180	8 259

**Accueil physique et téléphonique : période d'ouverture au public ciblée du 15 juin au 15 septembre + vacances scolaires (zone C), hors vacances de Noël. Les mails ainsi que les appels téléphoniques sont traités tout au long de l'année (un renvoi d'appel du fixe de l'OT est en place sur le portable professionnel d'un agent d'accueil afin que l'OT soit joignable toute l'année).*

Une nouvelle dynamique pour l'accueil touristique

Un accueil repensé

Le 8 août 2025, l'Office de Tourisme s'est installé dans l'ancienne boutique de la série « Ici tout commence », à Saint-Laurent-d'Aigouze. Plus spacieux et plus lisible, ce nouvel espace met en valeur les trois communes du territoire dans un cadre moderne, chaleureux et accessible à tous. Une véritable vitrine de Terre de Camargue.

Des animations qui font vivre le patrimoine

Les conférences immersives à la Tour Carbonnière ont rencontré un beau succès. Proposées pendant les vacances scolaires, elles ont rassemblé 230 participants.

Un nouvel élan numérique

Lancé le 1^{er} juin 2025, le nouveau site internet, développé avec Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi, modernise l'information touristique. Avec 6 769 visiteurs, il renforce la visibilité et l'attractivité du territoire.

Sentiers de randonnée

L'ensemble des itinéraires de randonnée de Terre de Camargue est consultable sur l'application Rando Gard, disponible gratuitement sur smartphone (App Store et Google Play). Elle permet de suivre son parcours en temps réel, d'accéder aux fiches détaillées et à l'état des sentiers.

- 3 carnets de découverte créés : à la découverte des sentiers de randonnée, l'Abbaye de Psalmody, la Tour Carbonnière,
- Valorisation des 134 km de sentiers entretenus : 9 883 € dépensés (+ 77 % par rapport à 2024),
- Finalisation du projet de voie cyclable pour relier Aigues-Mortes à la Grande-Motte et à la voie verte de Lunel, en partenariat avec VNF et le Département,
- 133 personnes ont pratiqué en 2025 le parcours éco-pagayeur, au départ de la base nautique du Vidourle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le territoire de Terre de Camargue compte trois offices de tourisme mais un seul est intercommunal : celui de Saint-Laurent-d'Aigouze, géré directement par la Communauté de communes. Pourquoi cette différence ? Depuis la loi NOTRe de 2015, la gestion des offices de tourisme relève en principe des intercommunalités. Mais la loi Montagne II de 2016, complétée par la loi Engagement et Proximité de 2019, prévoit une exception pour les communes dites « stations classées de tourisme » : celles-ci peuvent choisir de conserver la gestion de leur propre office plutôt que de la transférer à l'intercommunalité. Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi, toutes deux classées stations de tourisme, ont fait ce choix et gèrent donc chacune leur office en autonomie. Trois offices, deux modes de gestion : une organisation qui reflète la diversité et l'identité propre de chaque commune du territoire, tout en s'inscrivant dans une stratégie touristique pensée à l'échelle de Terre de Camargue.



> Une économie
et des emplois
diversifiés

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports de plaisance intercommunaux, situés à Aigues-Mortes et au Grau-du-Roi, offrent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil des plaisanciers en escale, l'hivernage ou le stationnement à l'année et le développement d'activités nautiques, ces ports jouent un rôle clé dans l'économie locale.

Les infrastructures portuaires proposent de nombreux services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, station de vidange des eaux grises et noires (Aigues-Mortes), accueil vélo (Le Grau-du-Roi), etc.



Le port de plaisance à Aigues-Mortes

153 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.
+ 30 places pour les plaisanciers en escale.



Le port de plaisance au Grau-du-Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.
Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2025

Aménagements structurants

- Enrochement de 110 mètres le long du chenal maritime pour prévenir l'érosion et sécuriser les abords du port (30 000 € HT),
- Réfection des sanitaires du Port de plaisance d'Aigues-Mortes débutée fin 2025 (43 542 € HT),
- Changement d'un ponton flottant de 16 m dans le Port de plaisance du Grau-du-Roi (34 881 € HT).
- Réfection de la façade de la capitainerie du Port de plaisance du Grau-du-Roi réalisée par le chantier d'insertion Passe Muraille.

Actions environnementales exemplaires

- Opération citoyenne de nettoyage : le 4 avril 2025, 15 m³ de déchets ont été collectés avec l'aide d'une trentaine de bénévoles,



- Sensibilisation aux écogestes (tri des déchets, économie d'eau, choix des produits d'entretien et comportement respectueux) en partenariat avec l'UVPO et le CPIE bassin de Thau,
- Labellisation « Accueil Vélo » de la capitainerie du port de plaisance au Grau-du-Roi avec création d'une halte vélo inaugurée le 12 mai 2025. Elle permet l'accueil de 5 vélos et dispose d'un point d'eau et de casiers de rangement pour favoriser les déplacements à vélo.
- Sortie et évacuation de deux épaves sur le port d'Aigues-Mortes pour un montant de 20 139 €, dont 80 % financés par les fonds PITE (Programme d'Investissements Territoriaux de l'État).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le port d'Aigues-Mortes, une bôme de récupération des eaux grises et noires est accessible en libre-service, en aval du Pont Rouge, à proximité du ponton visiteur. Facile à utiliser, elle fonctionne grâce à trois boutons. Un tuyau souple de 15 mètres, équipé d'un cône en caoutchouc adaptable à la majorité des bateaux, permet de collecter gratuitement et facilement les eaux usées.



Interrompre la vidange une fois les cuves vidées est un geste simple et essentiel pour préserver la qualité des eaux.

Focus sur les actions transversales

L'ECFR Sud-Gard accompagne gratuitement tous les habitants (propriétaires, bailleurs, locataires, copropriétaires) dans leurs projets : rénovation énergétique, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, lutte contre l'habitat indigne, montage des dossiers de financement. Les conseillers peuvent accompagner dans l'élaboration d'un projet de rénovation réfléchi et guider vers les aides gouvernementales et intercommunales (« Coup de pouce logement » Terre de Camargue).

Les conseillers de l'Espace Conseil France Rénov' Sud Gard assurent des permanences locales sur rendez-vous.

Les rendez-vous peuvent être pris via <https://www.ecfr-sudgard.com> ou par téléphone au 04 66 70 98 58, le lundi de 9h à 17h, le mercredi et le vendredi de 13h à 17h.

Les chiffres clés :

Les permanences poursuivent leur succès en 2025 :

- **120** rendez-vous réalisés,
- **129** ménages accompagnés,
- **339** missions d'information, de conseil et d'orientation.

Des dispositifs qui confirment leur utilité auprès des habitants du territoire !



Le coup de pouce Logement : résultats 2025

Le dispositif Coup de pouce logement, qui complète les aides nationales, finance plusieurs types de travaux de rénovation énergétique : isolation des toitures avec des matériaux biosourcés (4 €/m², plafonné à 400 € par logement), installation d'un poêle à granulés de bois ou à pellets (400 € pour un logement individuel), installation d'une pompe à chaleur Air/Eau combinée chauffage et eau chaude (1 000 € pour un logement individuel).

En 2025, ce dispositif est en nette évolution par rapport à 2024, année pour laquelle un seul dossier avait été financé et deux demandes d'aides n'avaient pas abouti :

- Isolation des toitures : 1 dossier financé pour un montant de 352 €, et 2 dossiers en cours d'instruction,
- Poêle à granulés : 1 dossier financé pour un montant de 400 €, et 1 dossier en cours d'instruction,
- Pompe à chaleur Air/Eau : 1 dossier financé pour un montant de 1 000 €.

Un Programme Local de l'Habitat volontaire pour un territoire qui agit

Le 11 juillet 2025, le PLH est adopté, marquant le passage à la mise en œuvre opérationnelle.

Ce projet structurant s'articule autour de 4 axes pour accompagner le territoire :

- Produire plus de résidences principales, accessibles et attractives pour les habitants à l'année,
- Améliorer et adapter les logements existants et favoriser leur occupation durable,
- Répondre aux besoins des publics spécifiques, avec des solutions concrètes,
- Piloter et animer la politique de l'habitat, pour une action coordonnée et efficace.

Un plan pensé pour aujourd'hui... et pour demain.

BON À SAVOIR



Toutes les démarches liées à l'habitat et au logement sont centralisées sur : www.terredecamargue.fr/vivre-ici/habitat-logement/



> Une vitrine
de la gestion
économique des
ressources



CLIMAT, AIR, ENERGIE

Dans ce contexte de climat méditerranéen aux contrastes déjà très marqués, les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirment une intensification de ces phénomènes sur notre territoire. La Communauté de communes Terre de Camargue s'engage résolument dans l'adaptation et l'atténuation de ces impacts pour préserver le cadre de vie exceptionnel de ses habitants.

Plan Climat Air Énergie : vers des mobilités collectives et partagées

2025 a été marquée par le déploiement des actions de l'axe B du Plan Climat, relatif au développement des mobilités alternatives et des transports collectifs. Des actions de sensibilisation des habitants ont été menées au travers de la série des Rencontres du Climat en lien avec les médiathèques de Terre de Camargue.

Les rencontres du Climat

Dans le cadre du volet animation et sensibilisation du Plan Climat de Terre de Camargue, la mission Transition écologique et les médiathèques de Terre de Camargue ont proposé un cycle de conférences :

- Les Rencontres du Climat, avec une série sur les quatre éléments (l'eau, la terre, l'air et le feu),
- Une présentation du PCAET aux jeunes des Conseils municipaux d'Aigues-Mortes et du Grau-du-Roi (CMEJ).



BON À SAVOIR



La rénovation énergétique des logements constitue un levier majeur du Plan Climat. En 2025, la Communauté de communes a poursuivi son accompagnement des ménages grâce au Pacte France Rénov' et au dispositif « Coup de pouce Logement », contribuant ainsi aux objectifs de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Les résultats détaillés sont présentés dans la rubrique Habitat (p. 24 ci-contre).

Mobilité durable : la navette urbaine au Grau-du-Roi

Une nouvelle offre de transport terrestre régulière a été proposée au Grau-du-Roi grâce au partenariat entre la Région Occitanie et la Communauté de communes Terre de Camargue, dans le cadre de la délégation de compétence d'organisation de service transport d'intérêt local (TIL) assurant une desserte locale sur le territoire de la commune. La mise en service de la navette urbaine répond à des enjeux et des besoins forts de la ville, que ce soit en matière de réduction de la circulation en centre-ville, de stationnement ou d'usage solitaire de la voiture.

L'objectif était de proposer un service de transport collectif, avec un véhicule électrique équipé et adapté aux usagers à mobilité réduite et/ou en fauteuil roulant, un service qui s'adresse à tous, habitants et visiteurs du territoire.

La navette circule tous les jours de la semaine, en matinée. Elle dessert une large partie du territoire de la commune, de la rive gauche, Port Camargue, en passant par le centre-ville, et jusqu'à la rive droite, quartier du Boucanet. Avec une boucle de 19,9 km et trois rotations, l'exploitation a été pensée pour assurer l'intermodalité avec les autres moyens de transport existants (lignes régulières LIO transports bus - 606 et 132 - et TER).

La tarification s'élève à 1 € le Pass journée et la gratuité pour les enfants de moins de 6 ans.

Bilan chiffré de la navette urbaine

Avril 2025 > 994 passagers (55 / jour)
 Mai 2025 > 1 314 passagers (69 / jour)
 Juin 2025 > 989 passagers (49 / jour)
 Juillet 2025 > 1 579 passagers (61 / jour)
 Août 2025 > 1 612 passagers (67 / jour)
 Septembre 2025 > 1 054 passagers (48 / jour)
 Octobre 2025 > 716 passagers (31 / jour)
 Novembre 2025 > 426 passagers (22 / jour)
 Décembre 2025 > 453 passagers (22 / jour)



Ce sont au total, depuis la mise en service en avril 2025, 9 152 personnes qui ont utilisé la navette. La fréquentation moyenne est montée jusqu'à 67 personnes par jour pendant la saison estivale. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du PCAET de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements et du dispositif Petites Villes de Demain pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Marché de prestation de services confié à EOLE Mobilité pour une durée de 4 ans. Participation de la Région au déficit d'exploitation à hauteur de 35 %.

Lancement de l'étude de faisabilité

L'étude de faisabilité des solutions de déplacements collectives et alternatives à la voiture individuelle à l'échelle du territoire communautaire a été lancée en juin 2025. Cette étude vise à obtenir une analyse fine de la faisabilité technique et organisationnelle, mais surtout de la soutenabilité financière des projets, avec la mise en place d'une navette interurbaine et d'un tram-train.

Le bureau d'étude ITER, en charge de l'élaboration de cette étude, a travaillé durant tout l'été sur la formalisation du diagnostic, ainsi que sur les résultats de l'enquête en ligne sur les mobilités à destination des habitants, touristes et actifs du territoire.

Les pistes de solutions ont été présentées fin 2025 et feront l'objet d'un arbitrage et d'un approfondissement en 2026.



Financement de l'étude de faisabilité sur les mobilités : Subvention Europe (crédits LEADER) 30 %, Subvention Région (crédits d'ingénierie Petites Villes de Demain / Banque des Territoires) 50 %.

Micro-mission Région Occitanie sur le covoiturage

Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie de covoiturage, la Communauté de Communes Terre de Camargue a bénéficié d'une micro-mission par la Région et animée par l'AREC (Agence Régionale Énergie Climat) pour aider les territoires d'Occitanie à co-construire leur système de mobilité.

Deux ateliers participatifs qui ont permis aux techniciens et élus de la mobilité d'échanger leurs informations. Cette micro-mission est un préalable à la mise en œuvre des projets que la collectivité pourra déployer en faveur de la réduction de la voiture individuelle et de l'essor des déplacements collectifs.



> Une vitrine
de la gestion
économe des
ressources

Le rapport 2025
complet sur la
gestion des
déchets est
disponible sur
terredecamargue.fr



LA PRÉVENTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte. Elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage, etc.) a été transférée au syndicat mixte « Entre Pic et Étang » qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

• **Les déchets ménagers non triés (bac bleu ou gris) :**
9 811 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► - 6,8 %*

• **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
524 tonnes collectées pour être triées à Trivalo à Lansargues puis orientées vers les filières de recyclage

► **Stable par rapport à 2024 et + 70 % par rapport à 2019** (année de mise en place de l'extension des consignes de tri et emballages).

• **La collecte des déchets volumineux des ménages :**
157 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► - 0,7 %*

• **Le verre et le carton pour les professionnels :**
558 tonnes collectées et dirigées vers Trivalo (carton) et OI à Vergèze (verre).

► - 4 %* pour le verre, - 2 %* pour le carton

Chiffres-clés 2025

26 623 tonnes de déchets tous confondus (porte à porte, apport volontaire, déchèteries, plateforme à végétaux et quai de transfert)

► **636 kg/habitant** (moy. nationale : 611 kg / hab.)

10 421 tonnes de déchets ménagers incinérés : - 2,65 %*

► **250 kg/habitant**

2 276 tonnes de déchets recyclables des ménages (emballages, verre et papier) : + 1,1 %*

► **54 kg/habitant**

29,9 % de refus de tri

► **29,5 %** en 2024



Le bac bleu des ordures ménagères est progressivement remplacé par un bac gris (cuve et couvercle) afin de se mettre en conformité avec le code couleur national. Les capots représentent le flux ici noir pour les ordures ménagères résiduelles et jaune pour les emballages.

* par rapport
à 2024

La collecte en apport volontaire

Terre de Camargue assure une collecte complémentaire des différents flux en colonne pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

• **242 points tri, dont 21 enterrés**, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 173 habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- **Les emballages recyclables :**

437 tonnes collectées ► **+ 16 %***

- **Le papier :**

179 tonnes collectées ► **- 7 %***

- **Le verre :**

1 136 tonnes collectées ► **- 2 %***

• **20 colonnes de collecte des textiles** sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 81,6 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► **- 5 %***

Les 3 déchèteries et les 2 points propres

Avec 5 installations sur le territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, pour les particuliers et les professionnels : 11 138 tonnes

• **+ 11 %* de tonnages collectés**

• **4 389 tonnes de gravats** collectées pour être recyclées : **+ 15 %***

• **1 016 tonnes de mobilier collectées : + 9 %***

• **96,1 % des déchets valorisés** par les éco-organismes (13 %), le recyclage des matériaux (53 %), la production d'énergie (20 %) ou le compostage (10 %).

* par rapport
à 2024

*La quantité de déchets produits sur le territoire communautaire est relativement importante, il atteint 636 kg par habitant et par an alors qu'il est de 611 kg / hab. / an au niveau du territoire national. Pour faire face à cette importante production de déchets, Terre de Camargue a élaboré un PLPDMA** qui devra permettre, grâce à la mise en place d'actions ciblées, de faire diminuer la quantité de déchets générés sur son territoire.*

** plan local
de prévention
des déchets
ménagers et
assimilés

La plateforme à végétaux

Située à l'Espiguette au Grau-du-Roi, la plateforme à végétaux collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une

partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• **2 724 tonnes de déchets végétaux traités**
► **+ 6 %***

+ 57 % d'emballages collectés par rapport à 2019 (PAP et PAV)*** grâce à la mise en place de l'extension des consignes de tri.

DÉCHETS ALIMENTAIRES LE CHOIX DU COMPOSTAGE

La Communauté de communes fournit gratuitement les équipements (composteur, bioseau, panneau d'information et guide pratique). Elle conseille et accompagne pas à pas les usagers dans leur démarche. En 2025 :

- 142 composteurs individuels et lombricomposteurs ont été distribués (1 900 composteurs distribués depuis 2018),
- 7 aires de compostage partagées ont été installées ce qui porte leur nombre à 33.

Un logiciel de gestion des composteurs partagés permet d'estimer la quantité de restes alimentaires qui a été valorisée sur place (cette dernière n'est pas apportée à l'incinérateur !) : en 2025, le tonnage détourné s'élève à 20,7 tonnes.



Les sites de compostage partagés nécessitent la présence de référents volontaires, habitant du quartier, qui sont un maillon essentiel du suivi des sites.

Pour rejoindre un réseau local, découvrir le compostage et agir concrètement : prevention.dechet@terredecamargue.fr

*** Porte À Porte
et Point Apport
Volontaire

Un nouveau marché de collecte pour accompagner la transition

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire de Terre de Camargue.

Un service à la hauteur des enjeux du territoire

Ce marché, qui dessert près de 20 600 habitants permanents et jusqu'à 150 000 personnes en période estivale, garantit la continuité des prestations de collecte tout en intégrant plusieurs évolutions :

- le déploiement progressif de la collecte des biodéchets,
- la valorisation systématique des objets collectés lors des rendez-vous encombrants,
- un renforcement des actions de communication et de sensibilisation auprès des usagers et des professionnels,
- une démarche d'amélioration continue fondée sur l'analyse des données et l'optimisation des services.

Le marché prévoit également le recours à des véhicules plus respectueux de l'environnement, ainsi que des outils de suivi renforcés : géolocalisation, pesée embarquée et reporting.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le renouvellement de ce marché s'est accompagné d'une hausse d'environ 42 % des dépenses de collecte, soit près de 1,5 M€ supplémentaires par an, alors même que le niveau de service est resté globalement identique. Cette évolution renforce la nécessité d'engager, dans les années à venir, des actions de prévention, de réduction des déchets et d'optimisation des modalités de collecte.



Prévention et Sensibilisation

Terre de Camargue s'engage dans la réduction des déchets : un programme fixe les objectifs de la collectivité.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Terre de Camargue, élaboré en 2025, a été adopté lors du conseil communautaire du 11 décembre 2025. Il répond aux obligations réglementaires régionales et nationales. Son objectif principal est de réduire de 15 % les déchets ménagers d'ici 2031 (par rapport à 2010). L'objectif est donc d'avoir une production de déchet inférieur à 537 kg de déchets par habitant en 2031.

En 2023, la CCTC a produit 627 kg de déchets par habitant, cela représente un effort de **diminution de 83 kg de déchets par habitant**.

Pour y remédier, le PLPDMA propose 13 actions structurées en 7 axes :

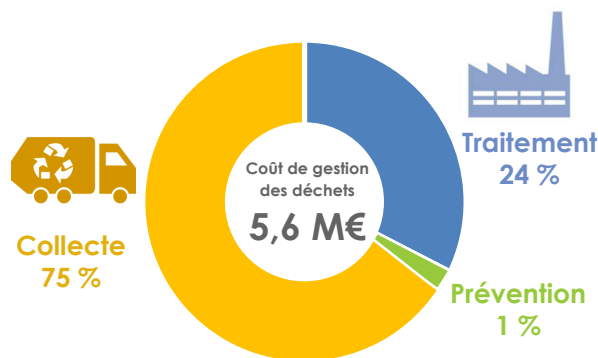
- réduction des biodéchets (compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire),
- diminution des emballages (opérations « foyers témoins », promotion des 5R),
- allongement de la durée de vie des produits (réemploi, réparation via des Repair'Cafés),
- exemplarité de la collectivité (éco-exemplarité, gestion des événements),
- sensibilisation (stands, scolaires, agents d'accueil, plaisanciers),
- utilisation d'instruments économiques (accompagnement des professionnels, modulation de la redevance spéciale),
- réduction des déchets « de la terre à la mer » (plan de communication dédié aux plaisanciers).

Ce programme associe les acteurs locaux, le Syndicat Mixte Entre Pics et Étangs (SMEPE) et divers partenaires pour une gestion durable des déchets, adaptée aux spécificités du territoire (tourisme, saisonnalité, habitat collectif).

Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclables et diverses subventions.

Terre de Camargue a renouvelé, début novembre, son contrat de prestation de service de collecte des déchets avec une augmentation de 42 % du coût pour un service à périmètre quasi constant. Cette forte augmentation va avoir un impact sur les coûts de collecte en 2026.



Chiffres-clés 2025

6,7 M €* de coût de gestion des déchets

5,7 M € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

9 % c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

0,9 M € de redevance versé par les professionnels

0,7 M € de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes, etc.)

* Fonctionnement, investissement, personnel compris

Une organisation du service Environnement repensée

L'année 2025 a été marquée par le lancement d'une profonde réorganisation de la direction Environnement afin de mieux répondre aux enjeux actuels et futurs du service public des déchets.

Un diagnostic pour anticiper les évolutions du service

Un diagnostic organisationnel, réalisé avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé et fondé sur des entretiens avec les agents, a permis d'identifier les évolutions nécessaires pour accompagner la croissance et la complexification du service public des déchets.

La nouvelle organisation renforce le pilotage stratégique de la direction, clarifie les responsabilités de chacun et développe des compétences spécifiques dans des domaines devenus prioritaires : redevance spéciale, précollecte, suivi des prestations externalisées, prévention des déchets et relation avec les usagers.



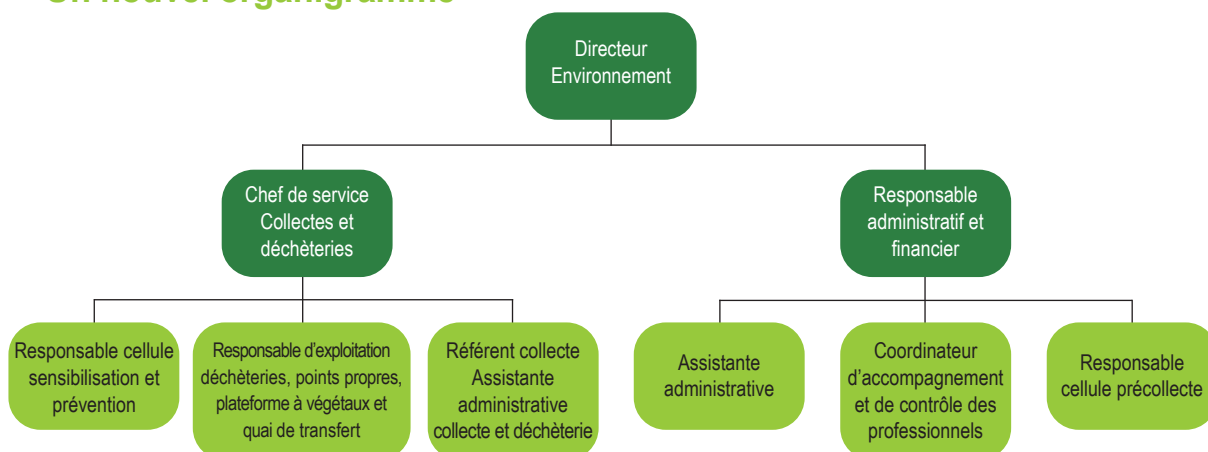
Un levier pour la qualité de service et la maîtrise des coûts

Cette réorganisation doit permettre d'accompagner la montée en puissance des nouvelles politiques publiques (optimisation des collectes, contrôle des prestations, amélioration du tri, communication et prévention), tout en préparant les évolutions attendues pour le prochain mandat. Elle constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité du service rendu, maîtriser durablement les coûts de fonctionnement et renforcer la capacité de la collectivité à anticiper les évolutions réglementaires et techniques.

Chiffres-clés 2025

- **1** diagnostic organisationnel réalisé
- **2** pôles structurés : Collectes et déchèteries + Administratif et financier
- **5** domaines de compétence renforcés (redevance spéciale, précollecte, suivi des prestations externalisées, prévention des déchets et relation usagers)

Un nouvel organigramme





> Un laboratoire
des risques
hydrauliques



LA GESTION DE L'EAU

Entre mer Méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne nos paysages. C'est autour de la gestion de l'eau qu'a été fondée notre intercommunalité il y a plus de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau épurée, préserver les milieux aquatiques ou encore prévenir les inondations, les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales urbaines et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Depuis 2018, Terre de Camargue est aussi chargée de la gestion des milieux aquatiques

et prévention des inondations (GEMAPI), une mission forte d'enjeux pour notre territoire très exposé.

Chiffres-clés 2025

12,7 M€* de dépenses pour la gestion de l'eau,

34 % du budget de Terre de Camargue,

3,98 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient pour moitié :

- **du Rhône** : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas-Rhône-Languedoc,
- **de la nappe phréatique de la Vistrenque** : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 216,5 km de réseau de canalisations,
- 3 châteaux d'eau et 2 bâches,
- 94 analyses microbiologiques (100 % conformes) et 97 analyses physico-chimiques (100 % conformes) pour contrôler la qualité de l'eau.

La consommation d'eau potable :

- 30 207 abonnés,
- 2,59 millions de m³ d'eau consommés,
- 87,7 % de rendement du réseau (amélioration du rendement du réseau : +2 %**).



La défense incendie :

- 396 poteaux incendie.

Le budget et le prix de l'eau :

- 5,1 millions d'€ de dépenses réalisées dont 3,5 M€ d'investissement,
- 1,9 M€ de recettes de vente d'eau,
- 2,14 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³.

* Fonctionnement,
investissement,
personnel compris

** Par rapport à
2024

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées

- 29 366 abonnés au réseau d'assainissement des eaux usées,
- 158,7 km de réseau de canalisations,
- 72 postes de refoulement.

Le traitement des eaux usées

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau-du-Roi : traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 98 % : taux d'épuration de matières organiques en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage,
- 2,52 millions de m³ d'eau épurés,
- 649 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme compost.

Le budget et le prix de l'assainissement

- 5 M€ de dépenses réalisées dont 4,5 M€ d'investissement,
- 1,6 M€ de recettes de facturation,
- 1,84 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³.



L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation,
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations.

Le contrôle des installations

- 618 installations d'assainissement non collectif,
- 160 diagnostics réalisés en 2025,
- 50 % des installations sont conformes, 41 % ne le sont pas et 9 % présentent un danger pour la santé.

Le budget : 32 712 € de dépenses réalisées (fonctionnement) et 62 120 € de recettes de facturation.

La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Languedoc. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations,
- 55 branchements,
- 220 712 m³ d'eau brute consommés,
- 197 864 € de recettes de facturation,
- 13 interventions techniques.

Le budget : 144 592 € de dépenses réalisées et 86 728 € de recettes.

La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 92,9 km de réseau d'eaux pluviales,
- 18 postes de relèvement,
- 93 km de canalisation curés.

Le budget : 1,7 M€ de dépenses réalisées dont 1,3 M€ d'investissement.

La GEMAPI

Compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des personnes et des biens ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40 € par habitant. Terre de Camargue perçoit cette taxe depuis 2021. En 2025, la charge financière pour la Communauté de communes s'élève à 756 901 €. Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, Terre de Camargue a fait le choix de transférer ou déléguer la compétence GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre-Vistrenque (volet GEMA uniquement).

Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques.



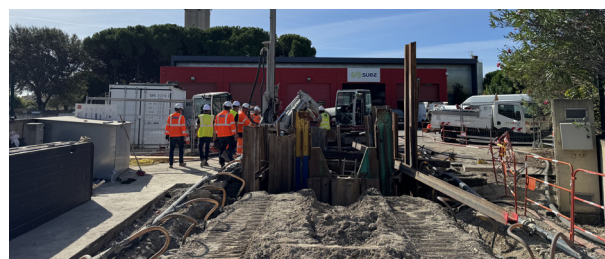
Principales actions 2025

Focus sur les principaux chantiers

- **Aigues-Mortes** : création de réseaux d'eau potable chemin de Trouchaud, une partie en traditionnelle et une partie en forage dirigé (450 ml) et cinq branchements pour le Mas des Sables.
- **Saint-Laurent-d'Aigouze** : renouvellement des réseaux Boulevard Gambetta :
 - distribution plus transport AEP (530 ml) avec 80 branchements pour la distribution.
 - réseau EU (550 ml) avec 80 branchements.
 - réseau EP (686 ml).
- **Le Grau-du-Roi / Aigues-Mortes** : transfert PR Môle / PR Chenal : renouvellement canalisation EU (2 650ml).
- **Le Grau-du-Roi** : renouvellement des réseaux Avenue Simone Veil :
 - distribution plus transport AEP (370 ml) avec 13 branchements.
 - réseau EU (330 ml) avec 13 branchements.
 - réseau EP (330 ml).
- **Le Grau-du-Roi** : renouvellement des réseaux Avenue Palais de la mer : réseau AEP (205 ml) avec un branchement.

Démarrage de chantiers

- **Le Grau-du-Roi, avenue du Palais de la mer** : phase 2, renouvellement de la conduite d'eau potable.
- **Saint-Laurent-d'Aigouze** : Tour Carbonnière, renouvellement de la conduite de transport AEP.



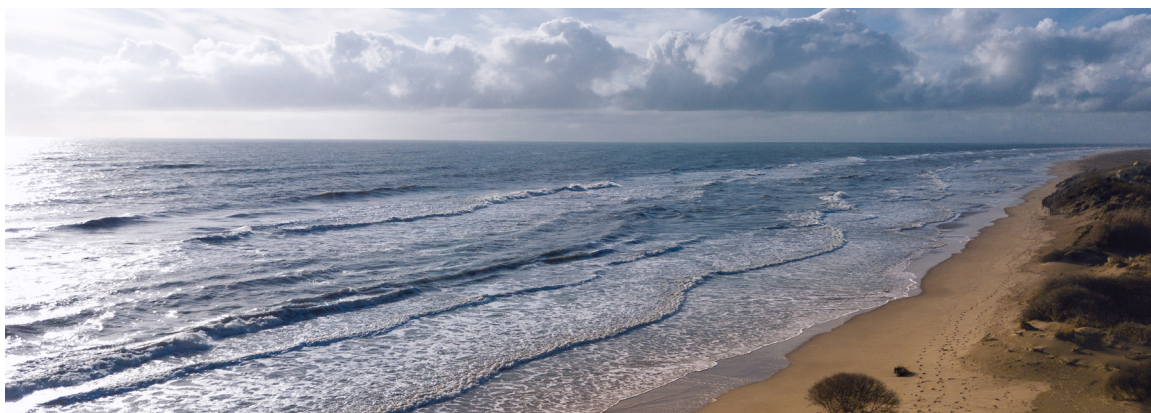
Gestion patrimoniale des réseaux et des équipements

Terre de Camargue a lancé l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux à réaliser sur l'ensemble du territoire en se basant sur une analyse multicritère des ouvrages (date de pose, vétusté, type de matériau, contraintes de sol, de circulation et d'exploitation, etc.) afin de prioriser les actions à mener.

Objectifs : proposer un service performant et de qualité, réaliser des économies et préserver la ressource en eau.

L'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes : une gouvernance littorale partagée

Instituée en avril 2023 pour 6 ans, l'Entente intercommunale du Golfe d'Aigues-Mortes réunit quatre intercommunalités autour d'une approche coordonnée des enjeux marins et littoraux, sur un territoire de 60 km entre l'Espiguette et Frontignan.



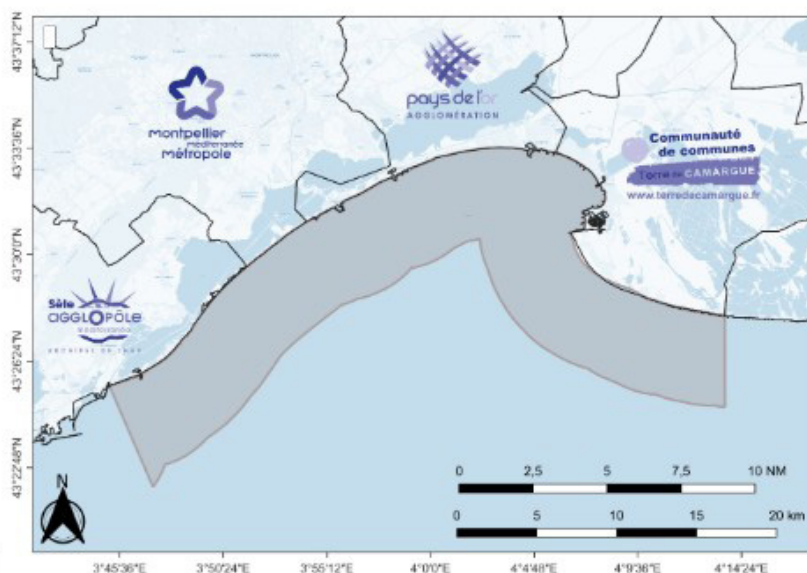
Quatre EPCI, une gouvernance commune

Face à l'absence de coordination des stratégies menées sur le littoral et le milieu marin, Terre de Camargue, Pays de l'Or Agglomération, Montpellier Méditerranée Métropole et Sète Agglopôle Méditerranée ont créé, sous l'impulsion de l'Agence de l'Eau, de l'État et de la Région Occitanie, une Entente de coopération littorale. Une convention cadre a été signée le 28 avril 2023, précisée par une convention subséquente fixant les moyens techniques, humains et financiers mobilisés. La cellule technique et administrative, composée de 3 personnes, est hébergée à Mauguio par Pays de l'Or Agglomération.

La gouvernance s'appuie sur un comité de concertation, réunissant l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers, et une conférence des élus, composée de huit élus référents désignés par les EPCI.

Trois priorités pour le milieu marin et littoral

- La qualité des milieux et biodiversité : gestion des sites Natura 2000 en mer, lien terre-mer avec les SAGE,
- Les usages anthropiques et planification en appui des EPCI et des municipalités,
- Le Littoral et les phénomènes littoraux, avec l'élaboration d'une Stratégie locale de gestion intégrée de la bande côtière (SLGITC), en lien avec les structures GEMAPI.



Périmètre d'action de l'Entente du Golfe d'Aigues-Mortes

Chiffres-clés 2025

- 4 intercommunalités membres
- 60 km de littoral couverts, de l'Espiguette à Frontignan
- 8 élus référents à la Conférence des élus
- 3 agents à la cellule technique et administrative

Un programme d'actions ambitieux pour 2026

À la suite de la conférence des élus du 3 juillet 2025 qui s'est tenue au phare de l'Espiguette au Grau-du-Roi, l'Entente a validé un programme d'actions 2026-2027, pour lequel la participation de Terre de Camargue s'élève à 38 750 € TTC.



Le budget de la participation de Terre de Camargue

Action	Coût global	Participation CCTC
Études préalables SLGITC) (Stratégie locale de gestion intégrée de la bande côtière)	240 000 €	9 600 €
Schéma territorial de restauration écologique (STERE)	83 000 €	4 140 €
Système radar de suivi nautique	125 000 €	25 200 €
Mouillages écologiques (Pays de l'Or)	40 000 €	0 €
Total 2026	-	38 750 €

Deux stratégies structurantes

La Stratégie locale de gestion intégrée de la bande côtière (SLGITC) s'appuiera dès 2026 sur un diagnostic de vulnérabilité territoriale et un observatoire structuré en 4 axes : connaissance des aléas, enjeux humains et patrimoniaux, impacts environnementaux, pratiques de gestion. Elle s'inscrit dans le Plan d'Adaptation au Changement Climatique sur le Littoral d'Occitanie (PACCLLO), déclinaison locale du Plan Littoral 21.

Le Schéma territorial de restauration écologique (STERE) permettra de prioriser les actions de préservation et de restauration de la biodiversité marine à l'échelle du Golfe.





> Une solidarité
renforcée



LA CULTURE

Terre de Camargue amplifie en 2025 son rayonnement culturel grâce à un réseau de médiathèques doté de trois équipements modernes situés à Aigues-Mortes, au Grau-du-Roi et à Saint-Laurent-d'Aigouze. Ce réseau, enrichi fin 2024 d'un nouvel équipement, est aujourd'hui pleinement opérationnel. Ancrées dans leur territoire et tournées vers l'avenir, ces médiathèques conjuguent collections physiques, ressources numériques et programmation vivante pour répondre aux attentes de tous les publics.

L'agenda culturel 2025

Les médiathèques proposent un programme d'animations culturelles pour tous les publics, privilégiant les partenariats avec les associations locales et les acteurs socio-culturels du territoire. Une programmation diversifiée qui fait la part belle aux rencontres d'auteurs, ateliers d'écriture, spectacles, expositions, sans oublier les publics spécifiques avec « Le temps des bébés », ou encore les ateliers seniors.

Ces initiatives témoignent de l'engagement des médiathèques en faveur de l'inclusion sociale et de l'accès à la culture pour tous.

L'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge

- 17 albums offerts « Mon livre de naissance »,
- 20 séances « Racontines » (0 à 3 ans),
- 10 ateliers d'éveil musical (0 à 3 ans),
- 72 « Mes rendez-vous contes ! » (à partir de 3 ans),
- 3 ateliers découverte « À la manière de... » (dès 6 ans),
- 1 semaine dédiée à la petite enfance
- « **Le temps des bébés** » : exposition interactive, contes et comptines, atelier créatif, spectacles...
- 1 journée Noël : spectacle, contes, ateliers,
- 12 spectacles professionnels jeune public,
- 7 ateliers créa'clic,
- 1 animation dans le cadre de la fête de la science : Escape Game « Le dernier code ».



Des actions culturelles pour tous

- 5 moments contes avec « La ronde des mots »,
- 10 café-croissant de l'actualité,
- 1 braderie,
- 3 représentations théâtrales par des compagnies locales,
- 1 exposition photos avec Regards d'Aigues-Mortes et le club photo de Cervia,
- 1 semaine dédiée à la « Journée internationale des droits des femmes » : lecture théâtralisée, projection-débat, café des parents, atelier théâtre,
- 5 conférences,
- 36 séances de jeux de société,
- 4 soirées jeux de société,
- 1 après-midi bibliothèque hors les murs,
- 9 permanences numériques,
- 10 projections concert en partenariat avec la Philharmonie de Paris,
- 1 spectacle de cirque en partenariat avec la Verrerie d'Alès.

Un accompagnement à la parentalité

- 5 cafés des parents,
- 1 fonds dédié à la parentalité.

Des ateliers pour les séniors

- 45 ateliers remue-ménages,
- 18 ateliers de bien-être.

Un soutien à la création littéraire et à sa diffusion

- 3 événements dans le cadre des « Nuits de la lecture »,
- 10 rencontres d'auteurs avec l'association Les

Avocats du Diable,

- 30 ateliers d'écriture,
- 1 remise des prix du concours d'écriture 2024/2025,
- 1 concours d'écriture « Sur la route » de Jack Kerouac (2025/2026),
- 30 chroniques littéraires avec la radio Delta FM,
- 1 comité des lecteurs animé par La Chartreuse,
- 10 séances « Les tourneurs de pages »,
- 6 club lecteurs « Des bulles et des mots »,
- 4 « Musico-Patio ».

Chiffres-clés 2025

un an après l'ouverture de la médiathèque

Ernest Hemingway : **+ 1554** nouvelles inscriptions

3824 adhérents en médiathèques,
dont 3 783 résidents du territoire,
soit 18 % de la population.

18 bénéficiaires du portage à domicile**263** accueils de classes**50 000** supports**82 711** documents prêtés

1,6M € alloués à la culture,
hors construction de la médiathèque
Ernest-Hemingway (fonctionnement
et investissement, charges de
personnel comprises).

Les temps forts 2025**Le Festival du livre de la mer et des océans**

Le premier Festival du Livre de la Mer et des Océans a été organisé en partenariat avec la mairie du Grau-du-Roi les 11 et 12 octobre 2025 dans la salle Agora. 19 auteurs étaient présents sur les nombreux stands de ventes et dédicaces de livres, accompagnés de expositions, d'ateliers créatifs, d'écriture, de lectures, d'une dictée maritime... Le week-end a été ponctué de quatre tables-rondes sur les thèmes « La mer et les océans : lieu de tous les exploits » ; « La mer et les océans : source d'inspiration » ; « La mer : poétique, politique et utopique » et « Le livre : connaissance de la mer et des océans ». Laurent Girault-Conti, fils adoptif d'Anita Conti, nous a fait l'honneur d'être le parrain de cette première édition.

« Un livre à la plage », saison 5

Pour la 5^e année consécutive, la médiathèque de plage s'est installée au Boucanet, accueillant 4 197 lecteurs et participants aux animations estivales. Au programme : lectures au grand air, jeux de société et découverte des phares. Une initiative qui confirme la volonté du réseau de porter la culture au plus près des habitants, même en vacances.

Le temps des bébés, 4^e édition

La semaine dédiée à la petite enfance portait cette année sur le thème du textile et de la lecture animée. Exposition interactive, spectacles adaptés aux tout-petits, ateliers créatifs, café des parents et sessions de formation pour les professionnels : cette troisième édition a confirmé l'importance de l'éveil artistique et culturel dans le développement des plus jeunes.

Les « Nuits de la lecture » 2025

Fidèles au rendez-vous national, les médiathèques ont décliné le thème « Les patrimoines » avec créativité. Soirée autour du projet « Aux fils du sel », spectacle « ANIMALE » du théâtre Artemia Salina, et des lectures pour enfants : autant d'initiatives qui ont fait de cette édition un moment de partage et de découverte original.

Grande braderie de livres

Pour la première fois, une braderie de livres et magazines issus des collections a été organisée le 6 septembre 2025 afin de donner une seconde vie aux documents. Une action allant dans le sens de la transition écologique portée par Terre de Camargue et qui a vocation à se pérenniser.

* par rapport
à 2024



> Une solidarité
renforcée



LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses **1 150 convives** : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Équilibre et variété des menus, produits locaux, recettes cuisinées « maison », hygiène stricte, lutte anti-gaspi... sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

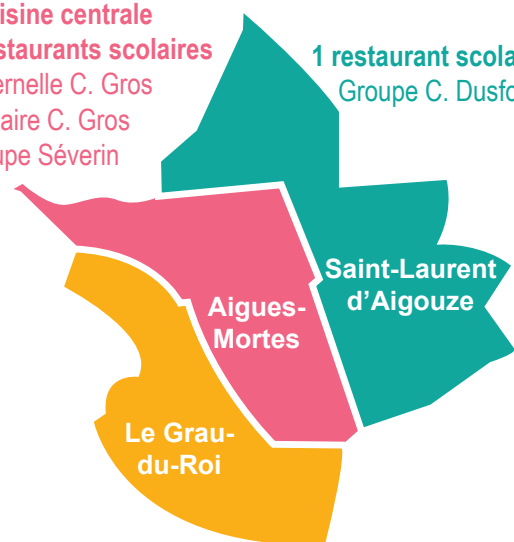
Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des véhicules réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du plan national Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts), les produits labellisés et ceux issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

Au sein des 7 puis 6 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

1 cuisine centrale
3 restaurants scolaires
Maternelle C. Gros
Primaire C. Gros
Groupe Séverin

1 restaurant scolaire
Groupe C. Dusfourd



3 restaurants scolaires
Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly (jusqu'au 04/07/2025)
Primaire André Quet (Le Repausset Levant)

Chiffres-clés 2025

1 cuisine centrale : 14 agents
jusqu'au 04/07/2025

7 restaurants scolaires : 39 agents
jusqu'au 4 juillet puis 6 à la rentrée
2025/2026

86 % des écoliers inscrits
(1 080 enfants)

560 417 € d'achats de denrées
alimentaires

Note «Très satisfaisant» obtenue
lors du contrôle DDPP (Direction
Départementale de Protection des
Populations) du 04 novembre 2025



* par rapport
à 2024

Les repas distribués par type de public

	Scolaires	Portage à domicile	ALSH	Adultes payants	TOTAL	
2023	141 671	46 137	15 021	2 915	205 744	- 3,85 % repas réalisés
2024	137 110	47 456	18 401	2 621	205 588	
2025	131 838	48 757	18 060	3 449	202 104	+ 2,74 % repas pour le portage à domicile
Évolution 2025	- 3,85 %	+ 2,74 %	- 1,85 %	+ 31,59 %		

Le choix des produits en % des achats

PRODUITS FRANÇAIS

2025		74,44 %
2024		81,24 %
2023		80,78 %

PRODUITS LOCAUX

2025		14,44 %
2024		22,62 %
2023		19,17 %

PRODUITS LABELLISÉS (objectif Egalim : 50%)

2025		35,72 %
2024		43,68 %
2023		42,45 %

PRODUITS BIO (objectif : 20%)

2025		22,83 %
2024		27,96 %
2023		26,53 %

Si certains indicateurs marquent une légère inflexion en 2025, Terre de Camargue se positionne au-dessus des moyennes nationales sur les produits bio (22,83 % contre une moyenne nationale d'environ 14 %) et sur les produits labellisés (35,72 % contre environ 33 % au niveau national), traduisant un engagement constant en faveur d'une alimentation durable et de qualité.

Principale action 2025

Transition vers des contenants durables

Dans le cadre des obligations liées à la Loi Egalim, 4 repas végétariens sont proposés par mois. La viande et le poisson sont remplacés par des préparations à base d'œufs ou des associations céréales (pâtes et riz par exemple) et légumineuses (lentilles, pois-chiches, etc.) afin d'assurer aux enfants une ration suffisante de protéines nécessaires à leur croissance.

Menus à thème 2025

- Pour fêter la fin de l'année scolaire un pique-nique pour 920 enfants a été réalisé
- Fêtes votives (septembre-octobre) : menu 100 % territoire avec gardianne de taureau local, riz de Camargue et fougasse d'Aigues-Mortes,
- Pour la semaine du goût : Du 13 au 18 octobre 2025, le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Vidourle Camargue et ses 5 intercommunalités membres organisaient une Semaine de l'agriculture et de l'alimentation durables.

A cette occasion, la Cuisine Centrale a proposé une semaine de menus composés à base de produits locaux (Légumes et fruits mais aussi Fougasse d'Aigues-Mortes, Tielle, laitages de Lozère, oignons doux des Cévennes...) Pour concrétiser l'alimentation « durable », au cours de cette semaine du goût les produits choisis ne comportaient pas d'emballages individuels (par exemple les fromages étaient présentés en barquettes de 50 portions).



* en 2022 les critères de labélisation ont changé



> Une solidarité
renforcée



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron, etc.

Chiffres-clés
2025

3,9 M € consacrés aux équipements sportifs
(fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

940 721 € alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

1 500 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau-du-Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le club d'aviron Terre de Camargue et le Kayak club Terre de Camargue.

406 enfants
(CM1, CM2 et collèges)
158 séances

74 614,72 € de dépenses réalisées
(hors personnel)
dont **30 814,80 €** d'investissement



* par rapport
à 2024

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1.



39 séances de voile

226 élèves, 10 classes

53 721,42 € de dépenses
réalisées en fonctionnement

La piscine Aqua Camargue

D'une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue conjugue sport, détente et bien-être pour répondre aux attentes de tous les publics. L'équipement dispose d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Des bébés nageurs aux sportifs confirmés, en passant par les familles et les seniors, chacun trouve une activité adaptée : natation, aquagym, aquabike, cours collectifs, etc. Aqua Camargue a de quoi satisfaire tous les publics.

Chiffres-clés 2025

67 629 entrées ► - **8,36 %** par rapport à 2024 (fermeture de l'espace piscine pendant 6 semaines de mi-juin à fin juillet 2025 pour des travaux de rénovation)

812 385 € de dépenses réalisées dont **11 818 €** d'investissement (hors personnel)

312 220 € de recettes de ventes ► - **9 %** par rapport à 2024

Principales actions 2025

Aquarock 2025

1^{re} édition des soirées concerts à la piscine : une soirée Aquarock avec l'accueil du groupe « Les Renégats » le vendredi 13 juin 2025. Cet événement a réuni 70 personnes.

Réalisation de travaux de rénovation

De mi-juin à fin juillet, consolidation/protection de 12 piliers du hall des bassins, étanchéité et réfection des bassins sportifs (25m) et ludique.

Accueil et solidarité territoriale

La piscine accueille des club locaux chaque semaine pour leurs entraînements sportifs : les pompiers de Terre de Camargue, la société nationale de sauvetage en mer (SNSM), le Kayak club Terre de Camargue et le club de plongée du Grau-du-Roi « Thétys » ainsi que 3 clubs de Lunel en attendant la construction de la nouvelle piscine intercommunale du Pays de Lunel.

École de natation

L'école de natation voit sa fréquentation en légère baisse avec 126 adhérents en 2025, contre 132 en 2024.



Fréquentations des activités

- Espace détente : 7 472 entrées (- 3 %*)
- Cours Aquagym : 9 503 passages (+ 3,9 %*)
- Cours Aquabike : 1 853 passages (- 2 %)
- Cours Aquatraining : 763 passages (+ 13 %)
- Natation enfants : 2 845 passages (+ 7,8 %*)
- Natation adultes/ados : 1006 passages (+ 12,7 %*)
- Bébé nageurs : 726 passages (- 18 %)
- Scolaires : 8 169 écoliers et 1 371 collégiens (- 14%*)

* par rapport
à 2024

Des performances énergétiques stables :

Après les travaux d'économie d'énergie réalisés en 2022 sur les bassins puis 2023 sur les douches, les consommations de gaz et d'électricité se maintiennent à -18% en moyenne par rapport à l'avant-travaux, permettant chaque année, une économie de 30 000 €.

**Les stades et halles des sports**

Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire :

• **Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes :**

le stade Maurice Fontaine (avec des tribunes, des vestiaires, 1 terrain d'honneur gazonné, 1 terrain annexe 1 en synthétique et 1 terrain annexe 2 gazonné destiné aux entraînements), 2 plateaux omnisports, 1 piste d'athlétisme et 1 aire de saut.

• **La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes :**

1 gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball et badminton), 1 mur d'escalade, 1 dojo de 322 m² et des vestiaires.

• **Le stade Michel Mézy au Grau-du-Roi :**

2 terrains de foot gazonnés, les vestiaires et les tribunes.

• **La halle des sports de Saint-Laurent-d'Aigouze :**

1 gymnase, 1 salle de danse et des vestiaires.

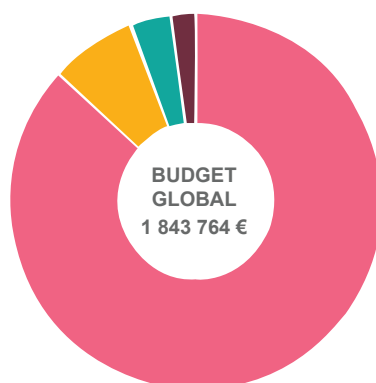
1 843 764 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **1 525 227 €** d'investissement

**COMPLEXE SPORTIF
DU BOURGIDOU :**
87,06 % (1 605 245 €)

STADE MICHEL MEZY :
7,44 % (137 301 €)

**HALLE DES SPORT DE
SAINT-LAURENT D'AIGOUZE :**
3,42 % (62 991 €)

SALLE CAMARGUE :
2,08 % (38 227 €)



La transformation du terrain annexe en terrain synthétique a bénéficié du soutien financier de l'État au titre du Fonds vert PCAET, à hauteur de 199 997,38 €, ainsi que de 60 000 € de la Région Occitanie et de 200 000 € du Département du Gard, pour un coût final d'opération de 1 034 531,25 € HT.

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 4 conventions pour la piscine Aqua Camargue,
- 56 conventions occasionnelles et 5 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue et base nautique).

54 400 € de subventions attribuées en 2025 aux associations :

- Foot Terre de Camargue : 19 000 €
- Littoral Basket Camargue : 3 000 €
- Aviron club Terre de Camargue : 15 000 €
- Kayak Club Terre de Camargue : 15 000 €
- Handball Terre de Camargue : 2 000 €
- Volley de Camargue : 400 €

Temps forts 2025 :

L'année 2025 marque une avancée majeure avec deux opérations structurantes :

- la rénovation de la tribune du stade Maurice Fontaine, achevée mi-décembre, améliorant la sécurité et le confort des spectateurs,
- la transformation du terrain annexe en terrain synthétique, offrant un équipement moderne et éco- responsable.

Ces réalisations s'inscrivent dans la continuité des actions engagées pour moderniser les équipements sportifs et améliorer les conditions d'accueil des usagers.

NOS PARTENAIRES

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie sur le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires



Communauté de communes Terre de Camargue

13 rue du Port - 30220 AIGUES-MORTES

04 66 73 91 20 - accueil@terredecamargue.fr



@CCTerredecamargue

Communauté
de communes

Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr